

PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL

*En Voiture
Simone*

2023-2028

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU



MOT DES ÉLUS

Notre réseau En voiture Simone est depuis le départ le fruit d'un travail commun entre les élus de l'ensemble des communes et les bibliothécaires.

Le projet culturel scientifique éducatif et social (PCSES) vise à communiquer la vision de la bibliothèque telle que nous voulons qu'elle soit. C'est un document qui met en valeur les enjeux locaux et nos priorités. Ce programme permet de piloter une politique culturelle d'établissement, dans le cadre des politiques publiques locales mais aussi nationales. Référence commune à toute l'équipe du réseau En voiture Simone, ce document est un préalable et un indispensable pour obtenir certaines aides.

Ce PCSES va être notre feuille de route à l'échelle intercommunale pour les cinq prochaines années pour aider au développement de la lecture publique, en pleine coopération avec les communes et la Bibliothèque départementale de Gironde. Il sera un outil de dialogue avec les collectivités et les équipes des bibliothèques ainsi qu'un moyen de communication en direction de la population.

Ce sont les retours des groupes de travail avec les élus référents et les bibliothécaires de chaque commune, l'étude de l'environnement territorial (géographique, démographique, social, culturel), les grandes orientations de la collectivité, les rencontres avec les partenaires et la veille sur les enjeux actuels des bibliothèques qui ont nourri la réflexion autour de ce PCSES, de façon à dégager 4 grands axes de développement des bibliothèques. C'est le résultat d'un an et demi de travail, de mars 2022 à juin 2023, pendant lesquels de nombreux acteurs se sont impliqués. Je tiens à remercier ici tous les membres des différentes instances de travail : élus référents des communes, bibliothécaires, la bibliothèque départementale Ils ont tous œuvré dans le même sens. Ensemble, nous avons créé une dynamique locale autour de la lecture, renforcé l'implication et l'engagement de la Communauté de Communes.

Le PCSES va conforter la synergie entre les 12 bibliothèques du territoire, afin de mieux diffuser le livre, la lecture et toutes autres formes artistiques et de savoirs, pour les 45 000 habitants.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DES ÉLUS (projet)	2
TABLE DES MATIÈRES	2
PRÉAMBULE	5
I. Le diagnostic du territoire	7
1. Présentation du territoire	7
2. La population et ses activités.....	7
2.2 Un territoire de plus en plus attractif	7
2.3 Caractéristiques de la population.....	9
2.4 La mobilité, un enjeu.....	14
2.5 L'environnement éducatif	15
2.6 L'environnement socio-culturel.....	15
II Etat des lieux du réseau de lecture publique	18
1. le réseau des bibliothèques	18
1.1 Présentation	18
1.2 Historique	18
2. Le réseau En voiture Simone	20
2.1 En voiture Simone : un véritable service pour les habitants	20
2.2. État des lieux de l'existant.....	21
III Stratégie de développement de la lecture publique sur le territoire intercommunal	36
1 Les grands axes.....	36
2. Les objectifs.....	37
2.1 Axe 1 – Rendre le réseau des bibliothèques visible et accueillant pour tous	37
2.1.1 Mettre une signalétique extérieure « identité du réseau ».....	37
2.1.2 Adapter l'accueil au public éloigné de la lecture	37
2.2 Axe 2 – Diversifier et valoriser l'offre documentaire	38
2.2.1 Proposer une offre de livres numériques.....	38
2.2.2 Valoriser les coups de cœur à l'échelle du réseau.....	39
2.3 Axe 3 – Conforter le fonctionnement en réseau par une dynamique de travail collective	39
2.3.1 Créer une synergie, complémentarité entre le fonctionnement réseau et le fonctionnement communal.....	39
2.3.2 Identifier un temps commun à toutes les bibliothécaires pour travailler ensemble.....	40
2.3.3 Prendre en compte l'augmentation des charges de travail lié au réseau	40
2.4 Axe 4 – Structurer et développer la programmation culturelle à l'échelle du réseau.....	41
2.4.1 Mener une réflexion sur la mise en place de l'action culturelle du réseau de lecture publique.....	41

2.4.2 Développer des actions en direction du public empêché/éloigné de la lecture41
2.4.3 Acquérir des outils d’animations réseau41
2.4.4 Instituer une action commune et fédératrice et/ou renforcer les actions
communales avec une résonance intercommunale42
2.4.5 Communiquer sur les réseaux sociaux à l’échelle intercommunale43
2.4.6 Initier une animation multimédia intercommunale44
3. Déclinaison des ambitions 2023-2028.....44

CONCLUSION 48

ANNEXES – Fiches actions 49

PRÉAMBULE

Le projet culturel et scientifique (PCSES) détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement propre dans un territoire. Le PCSES d'une bibliothèque, outil de pilotage et de gestion, définit les grandes orientations et les stratégies de la bibliothèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique.

Le PCSES répond à cinq objectifs :

- repenser le projet pour répondre aux attentes des habitants
- fédérer le projet de service avec et entre les acteurs internes à la collectivité (élus, agents du service public) et externes (DRAC) mais aussi en concertation avec les publics
- concevoir les objectifs culturels, sociaux, éducatifs et scientifiques du réseau des bibliothèques En Voiture Simone
- analyser les forces et les faiblesses des bibliothèques aujourd'hui
- définir les outils de mise en œuvre

Les bibliothèques sont au croisement des politiques culturelles, sociales, éducatives : elles contribuent au vivre ensemble, à faire sens et à faire société. Le rôle des bibliothèques est d'assurer une sélection de contenus avec des critères d'objectivité, d'impartialité, de pluralité d'opinion et d'assurer la médiation de ces contenus auprès des publics. Elles permettent aux citoyens d'avoir accès gratuitement, facilement et librement à la culture, à l'éducation et au numérique. Ce sont des lieux d'information, de formation, de découverte, de mixité sociale, de brassage culturel et d'émancipation, et les uniques lieux où l'accueil est qualifié d'inconditionnel.

La bibliothèque est, par essence, un équipement culturel grand public de proximité. Son objectif est d'élargir son offre, au-delà du seul champ culturel. Le rôle des bibliothèques est d'assurer une sélection de contenus avec des critères d'objectivité, d'impartialité, de pluralité d'opinion et d'assurer la médiation de ces contenus auprès des publics. Elles permettent aux citoyens d'avoir accès facilement et librement à la culture, à l'éducation et au numérique. Ce sont des lieux d'information, de formation, de découverte, de mixité sociale, de brassage culturel et d'émancipation. Les bibliothèques restent le premier lieu culturel de proximité, devenant aussi des lieux de rencontres sociales, de sensibilisation aux pratiques culturelles, des relais d'informations culturelles et des lieux de services. Aujourd'hui, 76 % des Français estiment que les bibliothèques sont utiles à tous et 25 % utilisent régulièrement leurs services.

L'action des bibliothèques s'inscrit dans le cadre fixé par la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991, le Manifeste de l'Unesco sur la Bibliothèque Publique de 1994 et la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (également appelée loi « Robert »).

Selon le manifeste de L'Unesco :

« la bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. »

Extrait de la charte des bibliothèques :

« Article 1 : Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires. »

« Article 4 : Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections accessibles par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance.

UNE BIBLIOTHÈQUE, ÇA SERT À QUOI ?

ÉVEILLER LES **SENS** ET L'**IMAGINAIRE**

ASSURER LA **LIBERTÉ** D'**EXPRESSION**

TROUVER ET INTERROGER L'**INFORMATION**

STIMULER SON **ESPRIT CRITIQUE**

FAVORISER L'**INTÉGRATION SOCIALE**

CONTRIBUER À UNE **SOCIÉTÉ PLURIELLE**

DÉCOUVRIR L'**INATTENDU**

**UNE BIBLIOTHÈQUE,
C'EST PLUS QU'UNE HISTOIRE DE LIVRES**

I. Le diagnostic du territoire

1. Présentation du territoire

Située au centre du département de la Gironde, la communauté de communes de Montesquieu regroupe 13 communes : Ayguemorte-les-Graves, Beautiran, Cabanac-et-Villagrains, Castres-Gironde, Cadaujac, Isles-Saint-Georges, La Brède, Léognan, Martillac, Saint-Médard d'Eyrans, Saint-Morillon, Saint-Selve, Saucats.

Bordée par la Garonne et aux portes de la métropole bordelaise, la CCM est un territoire au cœur des vignobles Graves et Pessac-Léognan et à la limite de la forêt des Landes.

Ses compétences couvrent différents domaines :

- Gestion de la technopole de Montesquieu
- Gestion de l'aérodrome de Léognan-Saucats.
- L'environnement (la collecte des déchets ménagers et assimilés, les bassins versants, entretien des digues des bords de Garonne, la sensibilisation au tri, protection de l'environnement, déchèteries.).
- Le développement économique (animation économique, commercialisation des zones, accompagnement des entreprises...).
- La solidarité (Insertion, pôle emploi, le logement, la dotation de solidarité aux communes, les subventions aux associations...).
- La jeunesse-petite-enfance et animation socioculturelle (structures multi-accueil, Relais d'assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants-parents, Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, actions de prévention, les transports scolaires...).
- Le tourisme (Office de tourisme de Montesquieu) pistes cyclables, chemins de randonnées....

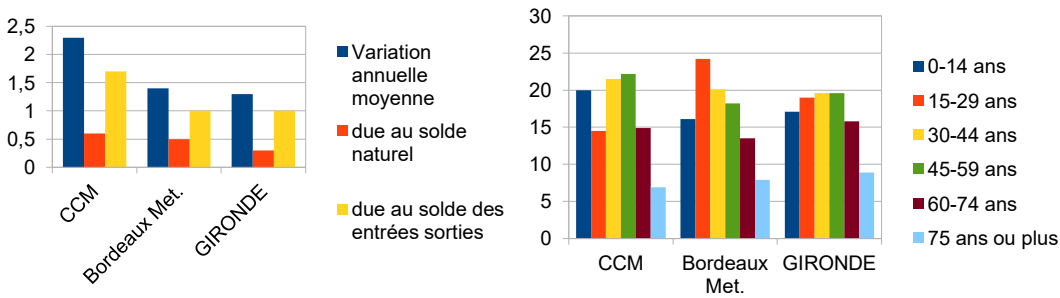
2. La population et ses activités

La Communauté de Communes de Montesquieu est constituée d'un territoire de 330,10 km² pour 45 223 habitants (densité de population : 137 hab/km²) d'après les données INSEE 2019.

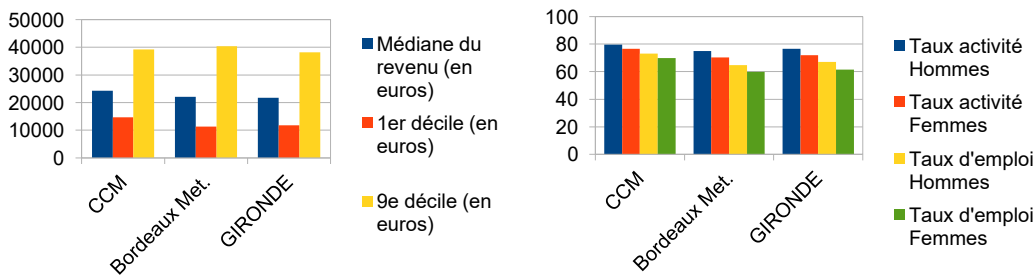
2.2 Un territoire de plus en plus attractif

Une croissance positive qui s'intensifie au Nord du territoire traduisant une intensification de l'attractivité sur les centralités périphériques métropolitaines (en lien avec leur dynamique de construction).

		CCM	Bordeaux Métropole	Gironde
Croissance démographique	1999-2009	+1,56% /an	+1,24% /an	+1,09% /an
Evolution de la population liée au solde migratoire	1999-2009	+1,15% / an	+0,90 % /an	+0,78%/ an



Source :
Insee-DGFIP-
Cnaf-Cnav-Ccmsa



A l'image de la métropole bordelaise et de la CDC Jalle Eau Bourde, la population est en **forte croissance** liée à la fois à la croissance démographique (+0,56%) et au solde positif des entrées/sorties (+1,15%).

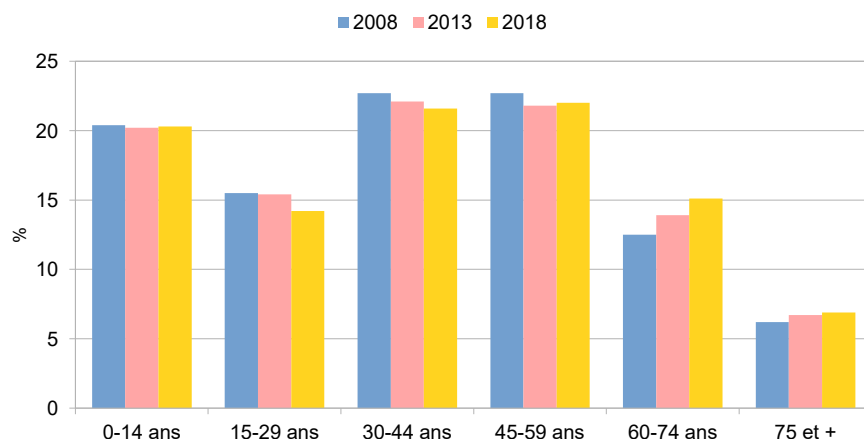
2.3 Caractéristiques de la population

Population par âge en 2018				
	CCM	Jalle Eau de Bourde	Bordeaux métropole	France
0-14 ans	20,3	15,9	16,2	17,5
15-29 ans	14,2	14,8	24,1	18,7
30-44 ans	21,6	17,8	20,2	19,9
45-59 ans	22	22,6	18,1	16,6
60-74 ans	15,1	20,3	13,5	16,6
75 et +	6,9	8,4	8	9,3

La composition montre **une population jeune**. La catégorie d'âge la plus importante est celle des adultes 30-44 ans (21,6 % de la population contre 19,9 % en France) et les enfants 0-14 ans (20,3 % contre 17,5 % en France).

En revanche, les tranches d'âge au-dessus de 60 ans sont moins importantes que pour la France notamment pour les plus de 75 ans (6,9%)

Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2018

L'évolution de la population montre une stabilité de la population jeune et une légère augmentation des plus de 60 ans tandis que la tranche des jeunes adultes (15-29 ans) a tendance à baisser.

Un taux de natalité (11,4 ‰ en 2020) supérieur à la moyenne française (10,7 ‰), la proportion de jeunes et l'augmentation des plus de 60 ans sont des éléments à prendre en compte pour la construction de la politique documentaire et les services proposés à la population. Le diagnostic permet de préciser à l'échelle des bassins de vie la répartition :

- les populations jeunes sont en plus grande proportion dans le bassin de vie 3 St Selve – Saucats - St Morillon – Cabanac-et-Villagrains avec une forte représentation des familles avec enfants.
- les jeunes adultes sont davantage présents dans le bassin 1. Dans ces communes, les familles monoparentales sont également plus nombreuses. D'après les données de la CAF, nous observons des indicateurs de fragilités.
- les plus de 60 ans sont représentés dans le bassin de vie 2 Léognan-Martillac-La Brède

	BASSIN 1						BASSIN 2			BASSIN 3			
	Cadaujac	Saint-Medard-d'Eyrans	Isle-Saint-Georges	Ayguemorte-les-Graves	Beautirac	Castres-Gironde	Leognan	Martillac	La Brede	Saint-Selve	Saucats	Saint-Morillon	Cabanac-et-Villagrains
Population par commune	6217	3040	523	1294	2301	2392	10471	3187	4367	3201	3156	1718	2416
POPULATION DU BASSIN	15767						18025			10491			
ratio Pop. bassin / Pop. totale	35,6%						40,7%			24%			
% d'allocataires en couple avec enfant(s)	46,7%	58,9%	38,4%	67,9%	54,5%	61,2%	51,1%	63,9%	58,4%	74,1%	68,6%	64,0%	61,7%
	54,6%						57,8%			67,1%			
% d'allocataires en situation de monoparentalité	18,9%	14,2%	24,7%	12,8%	17,0%	15,3%	16,8%	14,0%	14,3%	9,6%	10,7%	11,0%	12,7%
	17,1%						15,1%			11,0%			
% d'allocataires personnes seules	31,4%	23,9%	34,2%	17,3%	24,2%	19,2%	29,2%	19,6%	24,1%	15,2%	18,0%	23,5%	21,6%
	25,0%						24,3%			19,6%			
Part de familles monoparentales / familles allocataires	28,8%	19,4%	39,1%	15,8%	23,8%	20,1%	24,7%	18,0%	19,7%	11,4%	13,5%	14,7%	17,0%
	24,5%						20,8%			14,2%			
Evolution du nombre de familles allocataires entre déc.2015-déc.2019	10,4%	11,8%	-2,1%	20,6%	10,7%	15,2%	1,5%	19,3%	4,3%	20,5%	14,4%	-0,5%	-7,8%
	11,1%						8,4%			6,6%			
Evolution du nombre de familles monoparentales entre déc.2015-déc.2019	23,7%	53,5%	50,0%	8,7%	47,5%	16,4%	8,8%	32,1%	2,2%	18,6%	19,1%	-3,2%	4,3%
	33,3%						14,4%			9,7%			
Est mat on part de la population de moins de 65 ans couverte par le RSA (Caf/Insee)	3,7%	2,2%	6,5%	1,8%	2,6%	3,4%	2,6%	1,1%	1,9%	0,9%	0,9%	0,9%	1,3%
	3,4%						1,9%			1,0%			
% de familles bénéficiaires de la prime d'activité	24,5%	15,9%	17,4%	12,7%	16,9%	20,7%	16,0%	12,6%	13,0%	9,2%	10,6%	11,3%	15,6%
	18,0%						13,9%			11,7%			
Est mat on part de la population de moins de 65 ans couverte par la prime d'activité (Caf/Insee)	15,8%	10,1%	8,2%	8,5%	9,9%	13,8%	10,3%	8,6%	8,3%	6,6%	7,5%	7,2%	9,7%
	11,1%						9,1%			7,7%			
Part des allocataires AAH, hors étudiants et personnes âgées	3,7%	4,4%	4,1%	5,2%	3,5%	3,2%	6,7%	3,8%	3,8%	4,2%	3,1%	5,2%	5,4%
	4,0%						4,8%			4,5%			
Proportion des allocataires à bas revenus (RUC< seuil de bas revenus)	22,6%	15,6%	32,0%	15,3%	22,3%	18,8%	22,0%	13,0%	17,4%	15,8%	12,3%	17,9%	18,0%
	21,1%						17,5%			16,0%			
Part de allocataires dépendants de la Caf pour plus de la moitié de leurs ressources	12,1%	8,0%	20,0%	10,6%	11,9%	10,2%	13,0%	6,5%	7,5%	8,2%	3,3%	9,3%	7,0%
	12,1%						9,0%			7,0%			

Commenté [ELB1]: Je ne suis pas sûre que ce soit utile

Données Allocataires CAF Juillet 2020

L'aspect social

En 2018, le revenu médian des ménages de la CC se situe au-dessus du revenu médian national (24980€ contre 21250€ au niveau national). Le taux de pauvreté est de 5,8 % sur la CCM contre 14,8 % au niveau national.

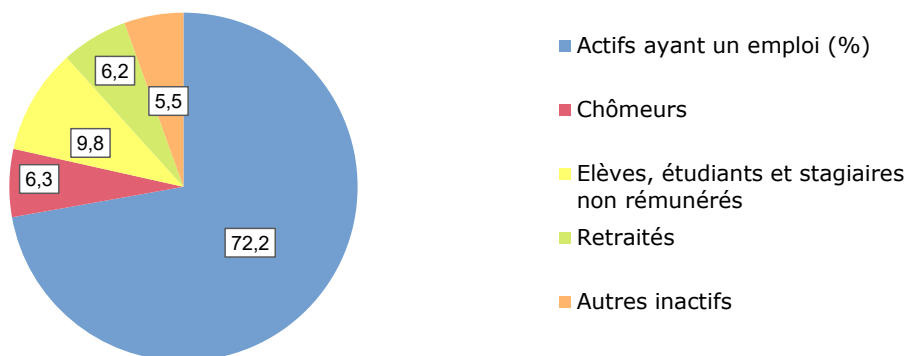
La population active

La communauté de communes de Montesquieu bénéficie d'une dynamique continue de baisse du nombre de demandeurs d'emplois depuis ces dernières années. Des projets d'embauche se concrétisent. Pour autant, des difficultés de recrutement sont exprimées largement par des entreprises dans certains secteurs d'activités.

Dans ce **contexte économique en mutation** (hétérogénéité de la population active, modification de la gestion des ressources humaines, récurrence des difficultés de recrutement), une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) a été lancée conjointement avec la communauté de communes voisine Jalle Eau Bourde (AAP GPECT 2019).

5 secteurs économiques ont été jugés prioritaires sur les deux territoires au regard de leur développement et des difficultés de recrutement qu'ils rencontrent : l'agriculture, la propreté, la logistique, le numérique et les services d'aide à la personne.

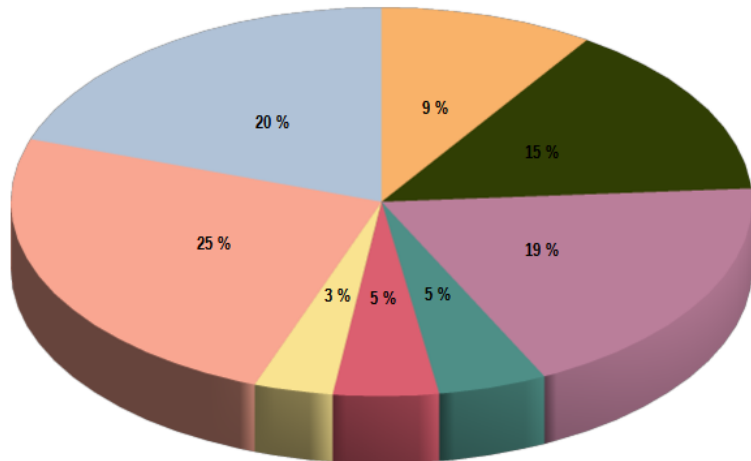
Répartition de la population par type d'activité en 2018 Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



Principalement situé sur les communes de Léognan, Cadaujac et La Brède, les 3202 établissements recensés sur le territoire de la CCM relèvent pour 25% d'entre eux du commerce de gros et de détail, des transports et des activités d'hébergement et de restauration et pour 20 % de la construction.

Répartition des secteurs d'activité sur la CCM

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2021

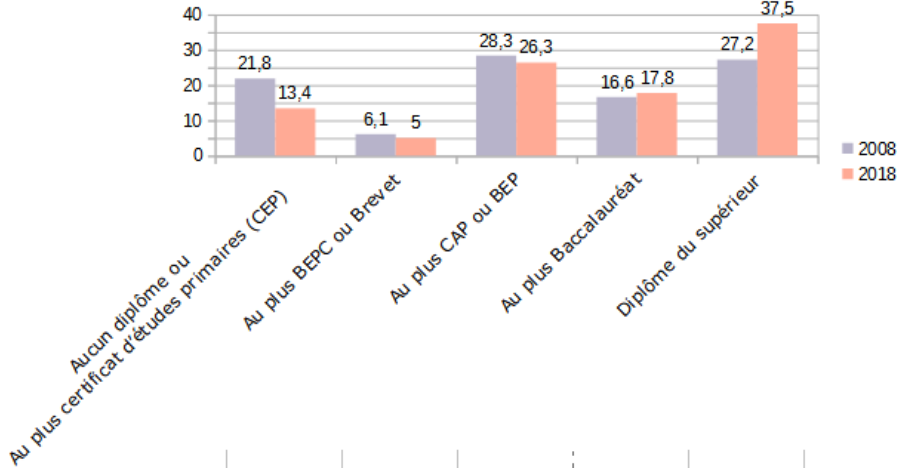


- Construction
- Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
- Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale

Nous pouvons observer une petite évolution sur le niveau de diplôme de la population avec une légère **augmentation du taux de diplômés**, une donnée à mettre en relation avec la représentativité des cadres et professions intermédiaires qui représentent près de la moitié des cadres d'emplois.

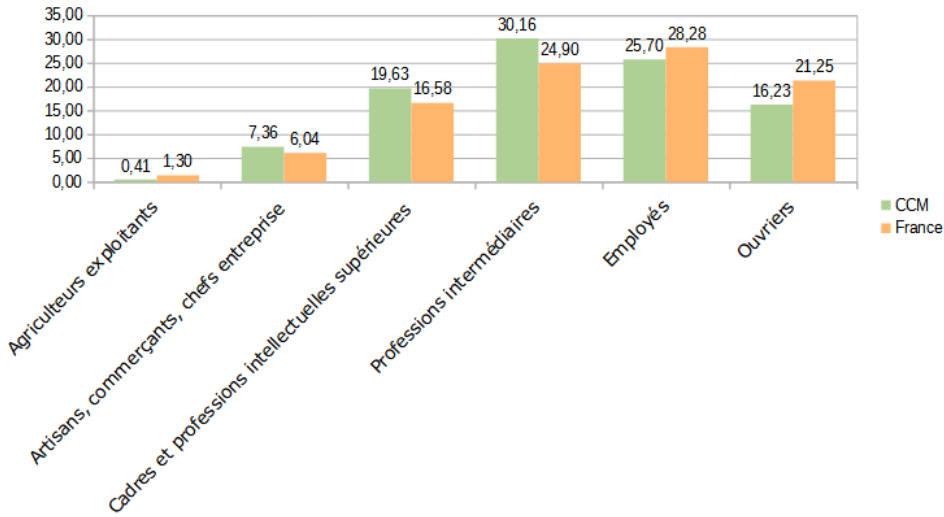
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018



répartition des catégories socio-professionnelles

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018



2.4 La mobilité, un enjeu

La majorité des habitants de la CCM (84,1 %) travaillent sur une autre commune que celle de résidence.

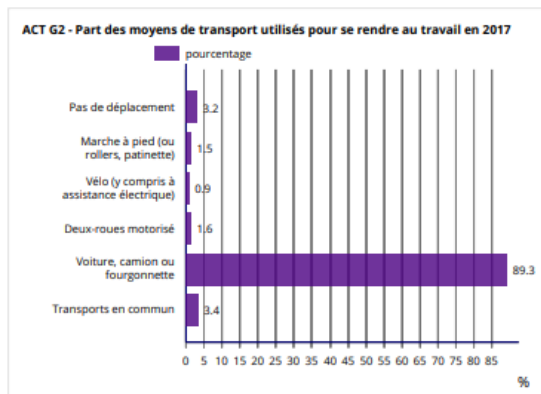
ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	16 324	100	18 195	100	19 962	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	2 657	16,3	2 790	15,3	3 172	15,9
dans une commune autre que la commune de résidence	13 666	83,7	15 404	84,7	16 790	84,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Les **difficultés de mobilités externes**, notamment en direction de la métropole sont à prendre en compte. Le réseau routier est saturé. Malgré, un engagement de la Communauté de Communes en faveur des aires de co-voiturages, du transport à la demande et de l'aménagement de pistes cyclables, les transports collectifs ne sont pas suffisants tant la ligne SNCF que les lignes de bus au regard de l'évolution démographique et résidentielle du territoire.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

2.5 L'environnement éducatif

L'inventaire ci-après vise à énumérer les organisations présentes sur le territoire, constituant des partenaires naturels des bibliothèques, effectivement ou potentiellement.

- Enseignement primaire

Sur l'ensemble de la communauté de communes, il y a 5431 élèves

- enseignement secondaire

4 collèges publics, 1 collège privé et 1 lycée privée soit environ 3000 élèves (données manquantes pour le lycée)

L'accueil des tout-petits

Il est à noter que la communauté de communes a pris la compétence petite enfance depuis 2009. Elle gère 7 structures multi-accueil collectif et familial, un Relais Petite Enfance et un Lieu d'Accueil Enfant Parents. Cela comptabilise 250 places gérée par la CCM et 1273 places chez une assistante maternelle.

2.6 L'environnement socio-culturel

Un inventaire des différentes structures proposant des accès internet et au multimédia sur le territoire permet d'identifier les publics à desservir, les besoins non couverts et le rôle des bibliothèques en matière de service public numérique.

La Maison des solidarités

La Maison des Solidarités Gironde Montesquieu est un lieu ressource qui regroupe le service emploi de la Communauté de Communes de Montesquieu, France services, le PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), la Mission Locale des Graves et les services du Département.

Les instituts thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP) sont des établissements médico-sociaux qui accueillent les enfants et adolescents ayant des troubles d'ordre psychologique. Deux sont présents sur les communes de Léognan et Cadaujac.

Un établissement et service d'aide par le travail est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé, localisé à Castres-Gironde.

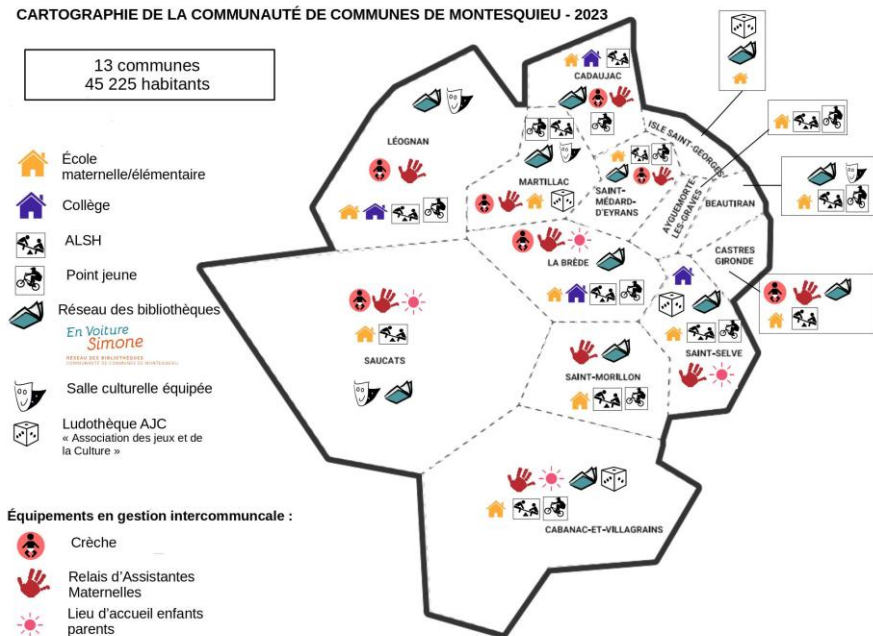
Structures sociales : plusieurs acteurs de la solidarité sont présents sur le territoire pour accueillir et/ou accompagner des publics avec diverses difficultés (rupture sociale, difficultés financières)

Structures d'accueil pour personnes âgées sont présentes sur Léognan, Martillac et Cadaujac

Associations locales proposent des actions autour du numérique telles le léo-clic (Léognan), L'étape (St Selve), ateliers numériques organisés par l'association Familles rurales (SMDE)

Le maillage jeunesse-culture du territoire

CARTOGRAPHIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU - 2023



Le territoire compte 3 salles culturelles équipées et un cinéma.

Deux associations ont une action culturelle intercommunale par le biais de l'itinérance : l'association D'abord des livres avec le camion-librairie Des livres à bord et l'association AJC avec la ludothèque.



Les événements culturels : il existe de nombreuses associations culturelles qui organisent des événements avec une résonance à l'échelle communautaire :

- La fête du livre jeunesse et de la BD organisée par l'association Marque Page à Léognan,
- La grande fête organisée par la Brigade d'intervention culturelle à Ayguemorte-les-Graves
- Le festival Jazz and Blues
- Les Scènes Buissonnières qui permet de découvrir les troupes théâtrales du territoire

Le 26 janvier 2018, la Communauté de Communes de Montesquieu a signé un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (COTEAC) avec les différents acteurs en charge de l'éducation et de la culture. Ce projet s'adresse aux enfants, de la petite enfance jusqu'aux lycéens, et a pour objectif d'offrir un parcours comprenant des spectacles, des ateliers artistiques et participatifs et des rencontres avec des artistes. Durant 3 ans, différents itinéraires, menés dans le cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire sont proposés pour permettre la découverte des arts et de la culture en s'appuyant sur trois piliers :

- Rencontrer : en assistant à des représentations et en rencontrant des artistes.
- Pratiquer : en participant à des ateliers de pratiques artistiques autour de plusieurs disciplines.
- Comprendre : en acquérant des clefs de compréhension pour élaborer un jugement esthétique et citoyen.



Né à Canéjan, depuis près de 20 ans, le festival Méli Mélo propose dix jours de spectacles, ateliers et interventions dans les écoles, les médiathèques et les crèches. En collaboration avec la ville de Cestas et la Communauté de Communes de Montesquieu, qui apporte un soutien financier et accueille des spectacles sur son territoire, ce sont au total 17 communes aux portes de la métropole bordelaise qui sont concernées.

Scolaire ou non, jeune et moins jeune public, une véritable culture de la marionnette s'est établie sur le territoire, jusqu'à attirer 5000 spectateurs en 2019.



II Etat des lieux du réseau de lecture publique

1. le réseau des bibliothèques

1.1 Présentation

Depuis novembre 2019, les bibliothèques de la communauté de communes de Montesquieu fonctionnent en réseau, afin d'accroître l'offre de services proposé aux habitants avec : un choix documentaire élargi, une carte de lecture unique et un abonnement gratuit, circulation des documents grâce à la navette, un portail web et un agenda commun.

Ce réseau porte le nom d'En Voiture Simone. Avec la mise en réseau des bibliothèques, la CCM et ses 12 communes mettent en œuvre une politique de lecture publique au plus proche de la population et des territoires. La CCM prend en charge, par convention avec les communes, tout ce qui permet un fonctionnement en réseau (logiciel, matériel informatique, navette, coordinateur), les communes conservant la gestion des bâtiments de leurs collections et des personnels. L'accès aux ressources des bibliothèques restera un service de proximité, tout en étant étendu afin que la circulation des documents soit assurée, pour que chacun puisse y avoir accès.

1.2 Historique

Les bibliothèques avaient pris l'habitude de travailler ensemble sur plusieurs actions en lien avec la jeunesse soit par le biais d'expositions soit par le biais de sélections bibliographiques. C'est ainsi que des malles thématiques, fruit d'un travail de coopération, d'échanges ont vu le jour sous l'appellation « 13 envies de lire » pour les 0/2 ans puis « 13 envies de lire encore » en 2010. Des sélections d'albums pour la petite enfance ont été initiées et perdure à l'heure actuelle.

L'idée d'étendre et de structurer ce travail collaboratif existant à émerger avec la mise en place d'outils de fonctionnement communs.

Un travail avec le cabinet Émergence Sud, mené en 2010, a permis de faire cheminer la réflexion politique sur le réseau : l'idée retenue privilégiera le maintien des structures de proximité, fera monter en puissance les équipements existants et renforcera leur fonctionnement collaboratif, plutôt que la création d'une bibliothèque centrale et d'annexes.

Sur l'ensemble des 13 communes du territoire, 11 étaient dotées d'une bibliothèque, une 12eme structure étant en cours de création.

Ces équipements ont des superficies, des statuts, des fonctionnements et des publics assez différents. La création d'un réseau de lecture publique, à partir de l'offre existante, impliquaient donc de prendre en compte les spécificités de chacune des bibliothèques mais aussi de chaque commune, les équipements n'étant pas transférés à la Communauté de Communes).

À la suite de la délibération du Conseil Communautaire du 27 juin 2017, un poste de chargé de mission lecture publique, chargé de la coordination du Réseau de lecture publique, a été créé.

Une Charte du Réseau des bibliothèques, traduction du projet politique mis en place, a été voté en décembre 2018 avec la décision d'une adhésion gratuite pour tous. Les principes généraux définis par le Comité de Pilotage du projet sont :

- La bibliothèque est un **lieu de vie**
- La bibliothèque est un **lieu accessible à tous**
- La bibliothèque est un **lieu d'accomplissement personnel**

2019 : identité du réseau avec le choix d'un nom et d'un visuel réalisé par Sébastien Ripoll, graphiste et illustrateur bordelais

 rédaction de documents de fonctionnement du réseau (règlement du réseau, guide du lecteur)

 choix d'un logiciel de gestion des bibliothèques et d'un portail communs

Novembre 2019 : lancement officiel du réseau des bibliothèques En voiture Simone avec 10 bibliothèques (Beautiran, Cabanac-et-Villagrains, Castres Gironde, Cadaujac, Isle Saint-Georges, Léognan, Saint Médard d'Eyrans, Saint-Morillon, Saint-Selve, Saucats)

 Mise en place de la navette

Juin 2022 : extension du réseau à 12 bibliothèques avec l'intégration de Martillac et La Brède

2. Le réseau En voiture Simone

2.1 En voiture Simone : un véritable service pour les habitants

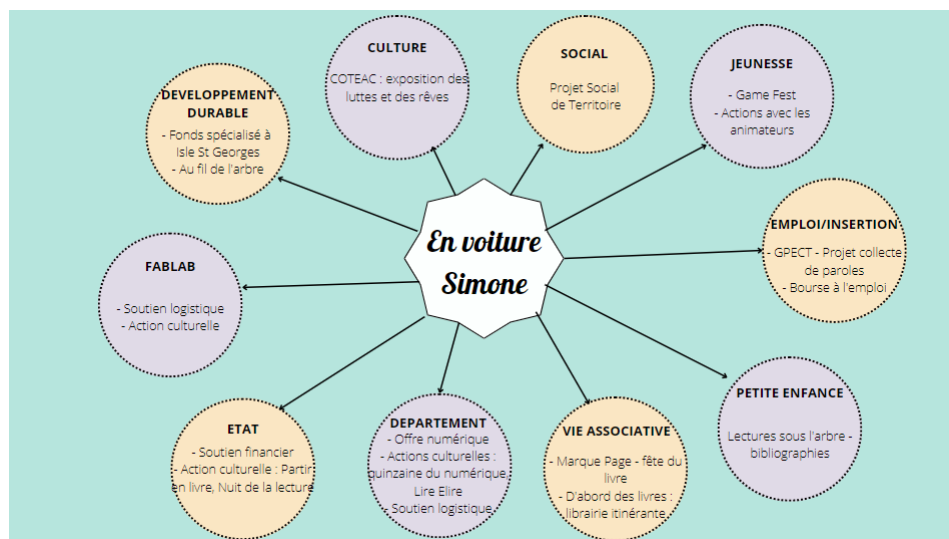
2.1.1 - La charte du réseau : des objectifs politiques déclinés concrètement depuis 2019

Dès la création du réseau, 3 objectifs politiques ont été affirmés avec la mise en place d'outils

- Améliorer l'accès : mise en place de la navette, carte unique, gratuité
- Améliorer l'offre : partage documentaire
- Améliorer l'accueil : logiciel commun, formation au logiciel, guide du lecteur réseau

Ces différents points seront détaillés dans la seconde partie avec le diagnostic.

2.1.2 - Un réseau à l'interface de plusieurs politiques publiques communautaires



2.2. État des lieux de l'existant

Notes : les données ont été obtenues par plusieurs biais : la synthèse nationale des données d'activité 2017 des bibliothèques éditée en 2021 par le ministère, le questionnaire envoyé aux bibliothèques (toutes n'ont pas répondu), les données issues du logiciel, les statistiques transmises à la Direction du Livre et de la Lecture par le biais de biblio.gironde

2.2.1 – Les moyens mis en œuvre

Un maillage du territoire

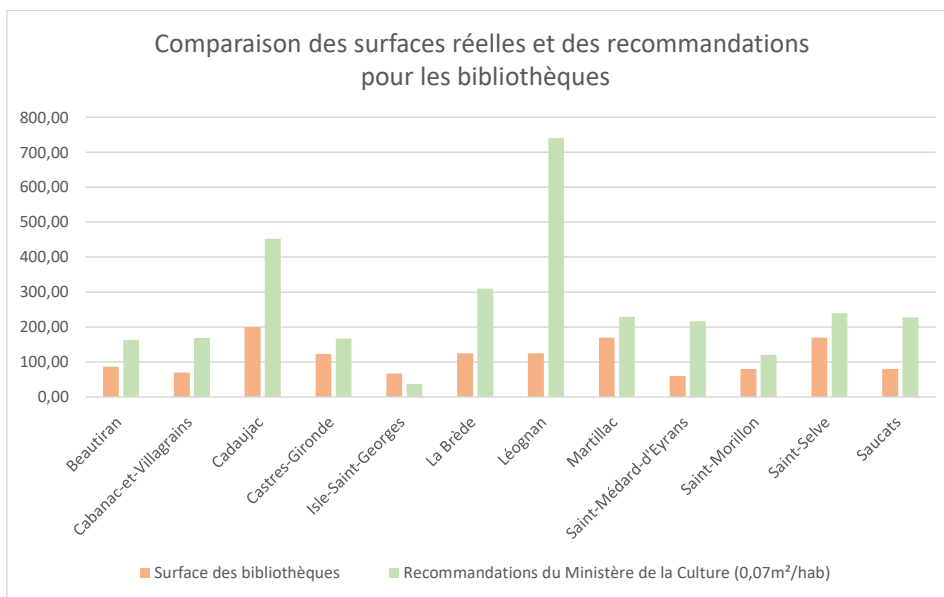
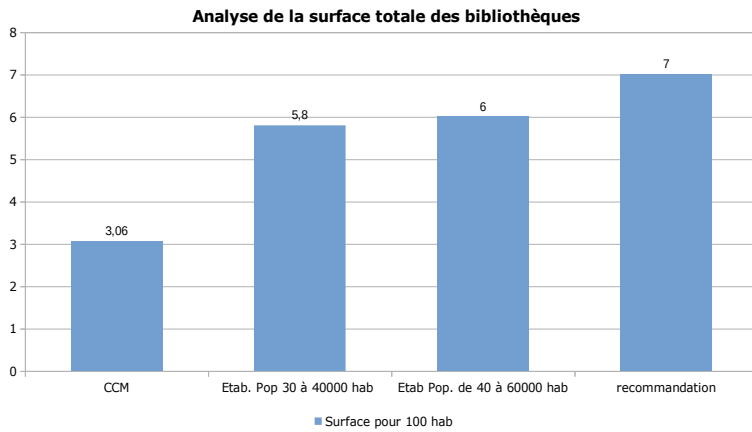
Depuis juin 2022, l'ensemble des bibliothèques des communes du territoire fait partie du réseau En voiture Simone.

L'aménagement des lieux

Les bibliothèques ont revu leurs espaces : places assises, fauteuils, tables de travail. La convivialité est au cœur des lieux et des actions.



Les surfaces dédiées à ce service



À l'échelle de l'intercommunalité, une surface globale consacrée à la lecture publique très insuffisante pour atteindre les recommandations du Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture.

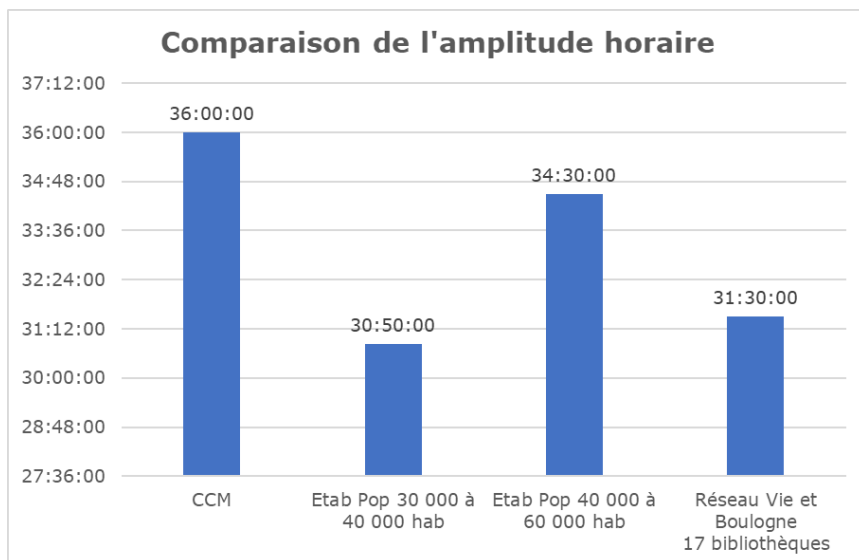
Attention : la superficie ne dit toutefois pas tout de l'adaptation des lieux aux besoins.

L'amplitude horaire

	9h-10h	10h-11h	11h-12h	12h-13h	13h-14h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	17h-18h	18h-19h
Lundi								2	2	2
Mardi		1	1	1	1		1	1	2	2
Mercredi		8	8	8	8	3		4	7	9
Jeudi		1	1	1	1			4	6	6
Vendredi		1	3	4	4	2	1	1	2	2
Samedi	1	3	7	10	10	10	7	1		
Dimanche										

Les bibliothèques du territoire proposent une forte amplitude d'ouverture : du lundi au samedi, 36h par semaine. Le nombre d'heures d'ouverture varie d'une commune à l'autre. Ces choix horaires reposent sur l'organisation de chaque commune, liée aux loisirs proposés, aux marchés, aux temps forts dans les communes. Individuellement, presque l'ensemble du réseau offre une amplitude horaire supérieure aux recommandations.

➔ **En globalité, le réseau est dans la moyenne par rapport à l'amplitude horaire.**



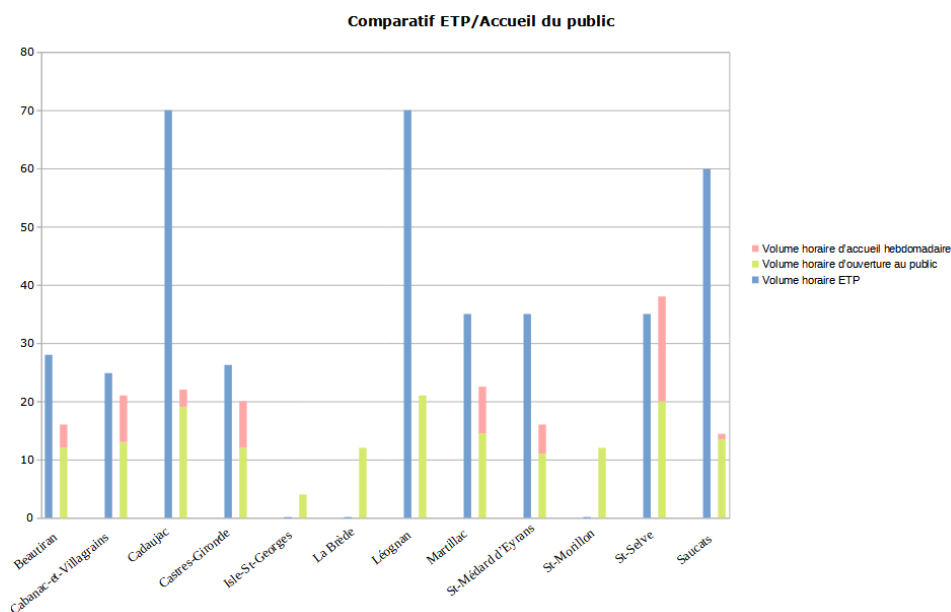
Les moyens humains

10,82 ETP sur le réseau en juin 2022

Les recommandations de l'État : en moyenne, le Ministère de la Culture et de la communication préconise un emploi à temps complet pour 2.000 habitants et au moins 50 % d'emplois qualifiés de catégorie A ou B.

	Population	Recommandations Ministère de la Culture	Constat
Beautiran	2301	1,15 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	0,80
Cabanac-et-Villagrains	2416	1,25 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	0,71
Cadaujac	6217	3 ETP salarié qualifié (1 catégorie B et 2 C ou 2 catégories B et 1 C)	2,00
Castres-Gironde	2392	1-1,25 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	0,75
Isle-Saint-Georges	523	0,25 ETP salarié qualifié (catégorie C)	0,00
La Brède	4367	2 ETP salarié qualifié (1 catégorie B et 1 C)	0,00
Léognan	10471	5,25 ETP salarié qualifié (1 catégorie A, 2 catégories B et 2 catégories C)	2,00
Martillac	3187	1,50 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	1,00
Saint-Médard-d'Eyrans	3040	1,50 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	1,00
Saint-Morillon	1718	0,85 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	0,00
Saint-Selve	3201	1,50 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	0,85
Saucats	3156	1,50 ETP salarié qualifié (catégorie B ou C)	1,71

➔ Un réseau professionnalisé mais insuffisant



Dans plusieurs bibliothèques, le volume horaire ETP est presque similaire au volume horaire d'accueil du public donc la disponibilité est moindre pour un travail en réseau qui implique des réunions, une implication en temps. Il faut également prendre ne compte le temps de préparation des animations. Beaucoup de bibliothécaires préparent des animations sur leurs temps personnels, s'occupent de projets culturels de dimension plus large que la bibliothèque. Il y a un fort investissement de l'équipe de bibliothécaires mais cela démontre aussi un manque

de temps et de personnels pour mener à bien l'ensemble des actions proposées et tâches obligatoires.

Et ces données sont aussi à mettre en lien avec l'activité des bibliothèques : il faut rajouter le temps de rangement, de prêt, de renseignements...

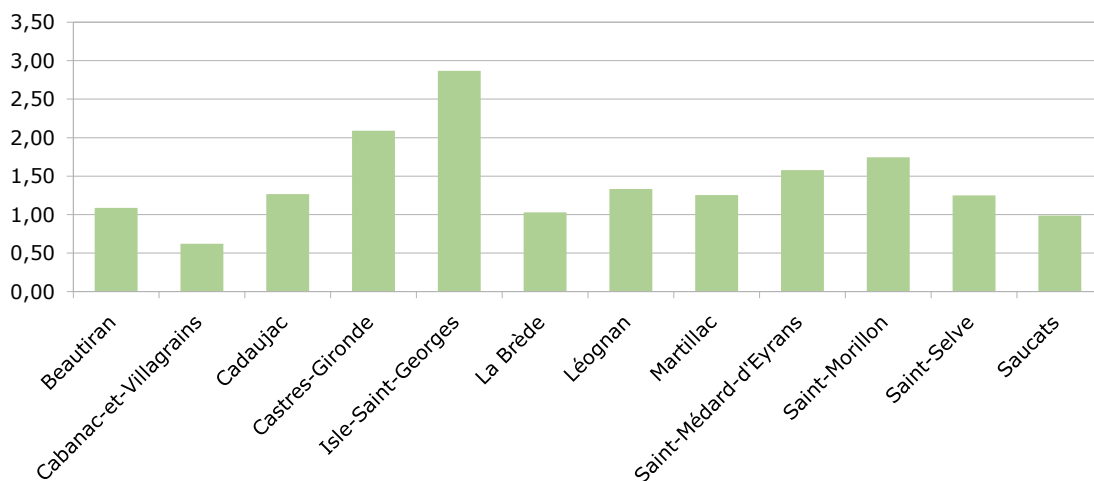
Le personnel bénéficie de formations proposées par biblio.gironde et des formations au logiciel par la CCM. Beaucoup de collègues mettent en avant la difficulté de se déplacer à Saint-Médard en Jalles (et ensuite Eysines). Il serait plus efficient de délocaliser les formations biblio.gironde ou que la CCM prenne en charge elle-même des formations autre qu'informatique.

Les budgets

Les collections proposées sont régulièrement renouvelées, puisque chaque bibliothèque dispose d'un budget d'acquisition, différent selon les sites, alloué par la commune.

- budget > 2€/hab = 2 bibliothèques
- budget > 1,5€ = 2 bibliothèques
- budget > 1€ = 6 bibliothèques
- budget compris entre 0,5 et 1€ = 2 bibliothèques
- budget acquisition CCM : environ 2000€

Comparatif du ratio budget d'acquisition/habitants



Selon les recommandations de l'État, les crédits d'acquisition doivent être de 2€/habitants (d'ailleurs des aides exceptionnelles CNL étaient allouées aux bibliothèques disposant de ce budget).

➔ La moyenne du budget d'acquisition est de 1,26€ par habitant avec des disparités et des insuffisances au vue des recommandations nationales de 2€ par habitant.

Pour l'action culturelle, certaines animations sont réalisées par les bibliothécaires eux-mêmes, en partenariat avec associations locales. Le budget action culturelle est inférieur à 1€ par habitant.

Un logiciel métier

Le Système Intégré de Gestion des Bibliothèques permet de gérer les « stocks » (catalogue des documents), les abonnés, et surtout des transactions (prêts, localisations, circulation des documents) en temps réel. Le catalogue commun disponible en ligne permet de connaître tous les titres acquis par les bibliothèques, d'effectuer des réservations en n'importe quel point du réseau, de mieux gérer les achats propres et les emprunts à la Bibliothèque départementale de Gironde, d'évaluer l'impact de la politique de Lecture publique.

Les médiathèques intercommunales ont été dotées en 2019 d'un SIGB performant *full web* (BGM, de GM-Invent). Plusieurs problèmes liés à la mise en réseau (migration, fonctionnement en réseau) sont régulièrement rencontrés.

L'informatisation commune financée par la Communauté de communes de Montesquieu est l'un des « premiers actes » du réseau de lecture publique.

Un portail commun

Afin de donner une visibilité au réseau, un portail a été mis en place avec accès au catalogue de l'ensemble des bibliothèques disponible avec la possibilité de réserver en ligne. Il permet de regrouper sur un seul outil accessible à tous, en ligne, la communication et les annonces des différentes bibliothèques, et ainsi améliorer la visibilité de la lecture publique. Cependant, plusieurs bibliothèques ont maintenant leur propre outil de communication avec une page Facebook propre à leur structure, sans page Facebook commune.



Supports de communication :

Certaines bibliothèques ont leurs propres moyens de communication : Saint-Médard d'Eyrans et saint-Morillon ont une page Facebook propre à la bibliothèque, les autres passent par la page Facebook ou site internet de leur collectivité. La CCM finance le portail du réseau (www.biblio-simone.fr), élément de communication qui permet la publication des événements, des nouveautés, des coups de cœur, etc. du réseau.

De plus, pour les événements du réseau, la CCM prend en charge la fabrication et la diffusion des flyers, affiches, etc.

Accès à une connexion numérique :

Seulement 5 bibliothèques disposent d'une connexion wifi permettant aux usagers de travailler sur place avec leur propre ordinateur, et 6 proposent un ordinateur avec connexion internet pour le public. Cette problématique est à mettre en corrélation à la surface des bibliothèques.

5 bibliothèques proposent une tablette à consulter et utiliser

Des tentatives de partenariat avec France service ont été tentées dans les mairies mais n'ont pas abouties faute de personnels disponibles et formés.

	Internet (Wifi)	Poste PC	Atelier aide informatique	Tablettes	Impressions	Jeux vidéo	Liseuses	Scanner Photocopie
Beautiran	X	X		X				
Cabanac-et-Villagrains				X				
Cadaujac	X	X - 3		X - 2				
Castres-Gironde		X						
Isle-Saint-Georges	X	X						
La Brède								
Léognan	X						X - 4	
Martillac	X	X - 4		X - 4				
Saint-Médard d'Eyrans				X				
Saint Morillon								
Saint-Selve								
Saucats		X						

2.2.2 – L'activité

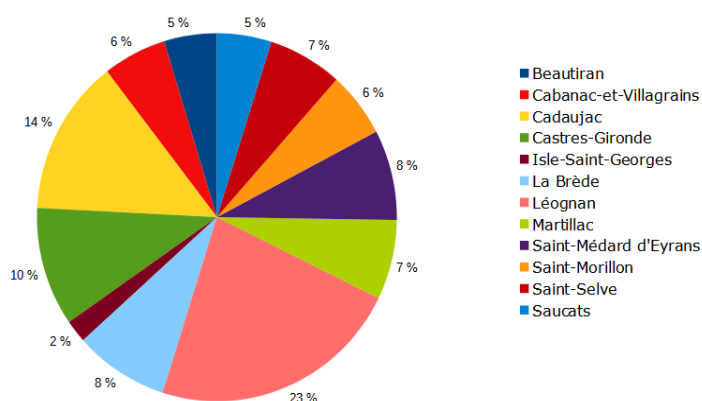
L'offre documentaire

Le réseau propose actuellement près de 84 000 documents régulièrement mis à jour. Ce sont principalement des livres (53% jeunesse et 47% adulte) et des jeux (environ 250) complétés par une offre de livres et de ressources numériques par biblio.gironde.

L'offre numérique comprend 8 ressources numériques : tout apprendre (cours en ligne de tout genre), cafeyn (presse en ligne), médiathèque numérique (vidéo à la demande).

825 abonnés sur toute la Gironde entre janvier et mars 2022

Répartition des documents sur le réseau des bibliothèques en 2021



Il n'est actuellement pas possible d'avoir une vision d'ensemble de la répartition des fonds (albums, documentaires, romans policier, romans adulte, romans jeune,...) du fait de difficultés issues de la migration des données.

Pour l'instant, il n'y a pas d'offre de livres numériques sur le réseau. Une réflexion est à mener en partenariat avec biblio.gironde (qui propose actuellement les autres ressources numériques du réseau), un courrier a été fait en ce sens.

Il existe 3 fonds spécifiques sur le territoire, un fonds développement durable présent à la bibliothèque d'Isle St Georges, en collaboration avec le service de la CCM, un fonds autour de la culture sourde à la bibliothèque de Beautiran et un fonds autour du numérique actuellement à la CCM.

Les fonds sont enrichis par les prêts de la Médiathèque départementale. Les équipes se rendent sur le site de la Médiathèque départementale à St Morillon, domaine de Béthanie pour emprunter des documents, ce qui implique une grande disponibilité : préparer le retour des documents, aller choisir...

Les bibliothèques fonctionnent de manière indépendante. Il n'y a pas de réflexion globale sur les acquisitions : pas de réunions d'acquisitions, de politique d'acquisition. Il faut travailler sur une complémentarité des collections, mener une réflexion réseau.

Les inscrits

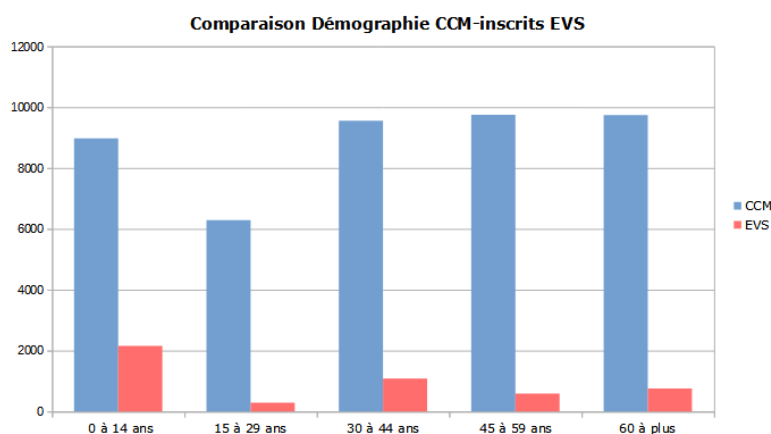
Depuis la création du réseau, la gratuité de l'inscription, peu importe son lieu de résidence a été une valeur forte et affirmée.

En 2022, le réseau des bibliothèques comptabilise 7270 inscrits soit 16,07% de la population. Les emprunteurs actifs sont les personnes inscrites en bibliothèque, qui empruntent au moins un document par an. En 2022, on recensait 4631 emprunteurs actifs inscrits en bibliothèque, soit 10,24 % de la population, légèrement en deçà de la moyenne nationale de 11% de la population desservie (pour des territoires de 40 000 à 60 000 habitants) a effectué au moins un emprunt en bibliothèque.

Le nombre de prêt est en augmentation : 147 428 prêts en 2022 soit 25000 de plus qu'en 2021, chiffre à pondérer compte tenu de l'intégration de 2 nouvelles bibliothèques en juin 2022, de même pour les inscriptions (7670 en 2022).

En 2022, 45% des inscrits en bibliothèque sont de nouveaux usagers, ce qui démontre la dynamique du réseau à l'intérieur même du territoire. Mais dans le même temps, la faible évolution entre 2021 et 2022 (de 13,46% à 16,07 %) du nombre d'inscrits actifs avec un nombre d'emprunteurs actifs constant pose la question de la capacité du réseau à fidéliser un certain nombre d'usagers. Il faut prendre en compte l'impact du Covid et du pass sanitaire à l'entrée des bibliothèques a eu un impact non négligeables sur la fréquentation et les inscriptions.

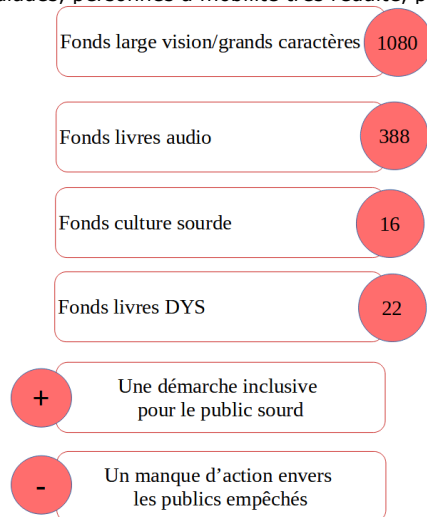
Diversité des publics



La structure par âge des inscrits montre **une grande représentativité des 0-14 ans** : ils représentent 44,4 % de nos inscrits contre 20,3 % de la population de la CCM. A contrario, les 15-29 sont moins représentés : 5,9 % de nos inscrits. Et on note une bonne représentativité des 30-44 ans et des 60 et plus, respectivement 22 et 15 % à l'image du territoire.

Les publics empêchés

Une bibliothèque se doit d'accueillir tous les publics, sans aucune discrimination et l'accueil des publics empêchés doit faire partie des priorités du réseau (publics ne pouvant se déplacer à la bibliothèque de façon ponctuelle ou permanente, pour des raisons physiques, socioculturelles...)
ex : malades, personnes à mobilité très réduite, personnes très âgées, hospitalisés, détenus...



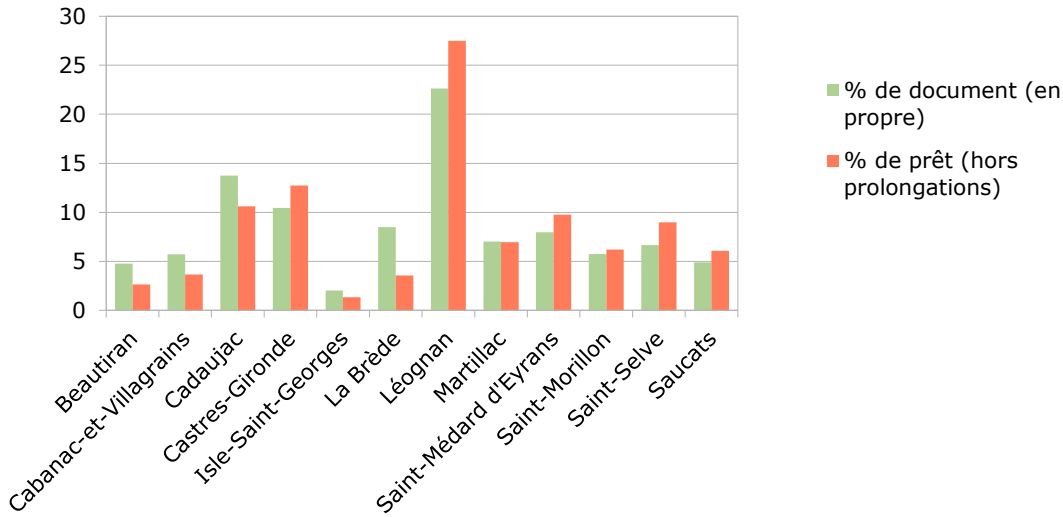
3 bibliothèques proposent un service de portage à domicile - Les services de portage de documents à domicile s'adressent généralement aux personnes ayant des difficultés à se déplacer (personnes âgées, en situation de handicap, n'ayant pas accès à un véhicule). En permettant un échange direct avec un agent de la bibliothèque, bénévole ou salariés, le portage à domicile peut contribuer à rompre l'isolement social. Ces services peuvent donc permettre de garantir un accès à la culture pour des publics empêchés, tout en participant à la cohésion sociale sur un territoire.

1 seul dépôt de livre en résidence autonomie

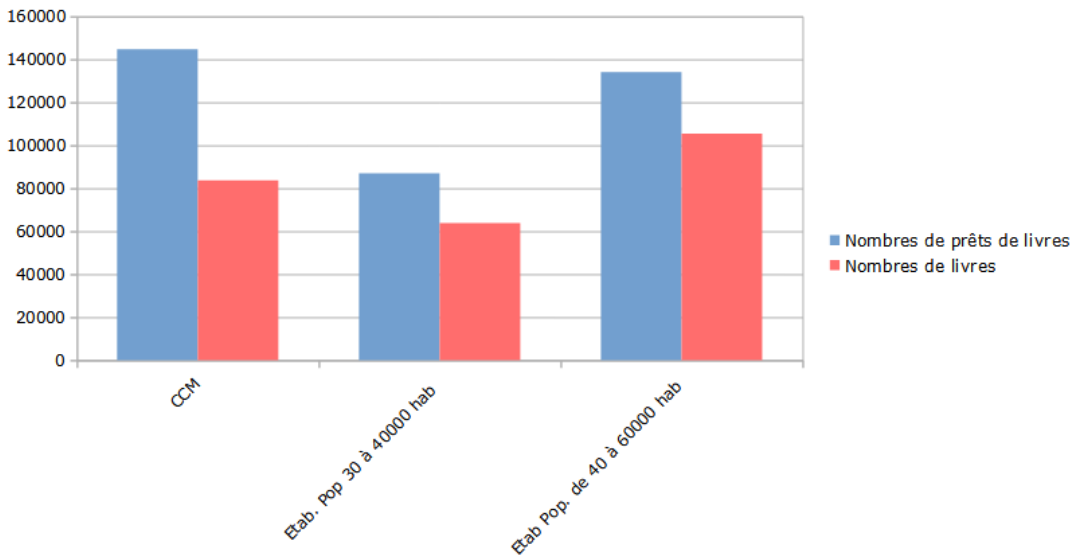
Les emprunts

	Nombre total de documents	Nombre total de prêts	Prêts/an/inscrits
Beautiran	3 953	3 728	13,55
Cabanac-et-Villagrains	4 745	5 013	13,26
Cadaujac	11 429	17 419	19,24
Castres-Gironde	8 700	21 678	32,64
Isle-Saint-Georges	1 667	1 982	14,90
La Brède	7 842	5 519	8,59
Léognan	18 830	47 346	29,38
Martillac	5 823	10 862	16,56
Saint-Médard-d'Eyrans	6 610	17 173	32,08
Saint-Morillon	4 774	8 339	21,38
Saint-Selve	5 546	16 657	16,81
Saucats	5 823	11 208	23,79
TOTAL	85742	166924	22,96

Comparatif entre le Pourcentage de documents et celui de prêts en 2021



Comparaison des prêts et du nombre de livres



Pour l'ensemble de la CCM on peut parler **d'une activité plutôt mesurée en termes de prêts et contrastée selon les communes**. Il y a près de 167 000 prêts. On peut considérer qu'il y a 3,8 prêts/habitants environ 23 prêts par inscrits par an (pour les communes de 40 à 60 000 habitants - 56 prêts/hab. ?).

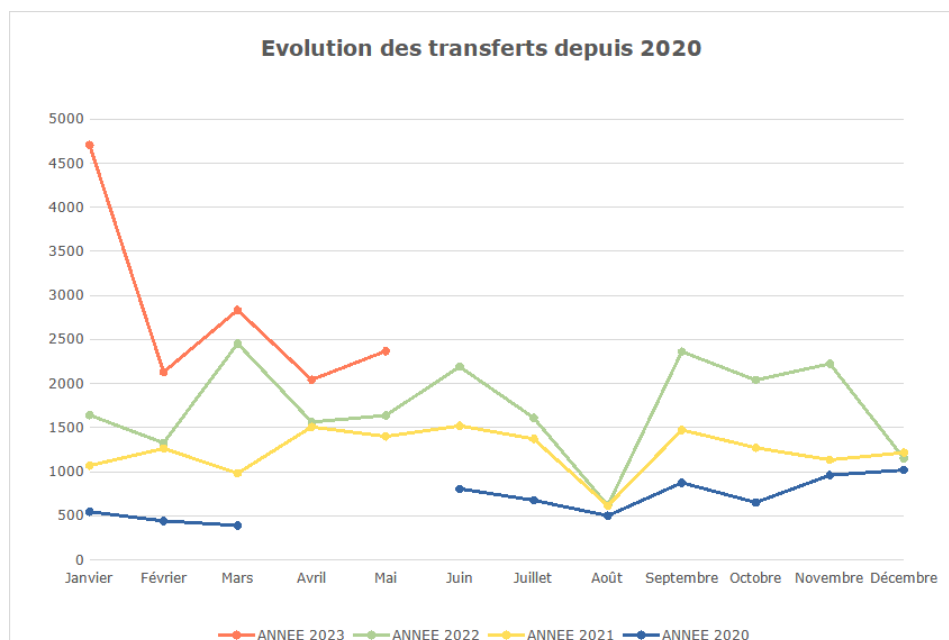
En 2019, 23 prêts par an et par inscrit au niveau de la CCM ce qui est en deçà des moyennes nationales qui sont de 29,91 prêts / an / inscrit.

Ces chiffres sont à mettre en relation avec le nombre de documents total sur le réseau : moins de documents qu'une commune de 40 à 60 habitants mais plus de prêts. Et le nombre total de documents est à mettre en relation avec la superficie de la bibliothèque : un manque d'espace peut être la cause d'un nombre de documents moindre (ou d'un quota de prêts augmenté)

Navette

Service devenu emblématique du réseau En Voiture Simone, pensé dès le départ en 2019, la navette documentaire, met à la disposition des usagers tous les documents disponibles de n'importe quelle médiathèque du réseau. A partir de 2022, la navette fait ainsi circuler entre les 12 communes près de 21 000 documents demandés par le public, soit 40% de plus qu'en 2021. Pour assurer un service pérenne et de qualité, un véhicule dédié a été acquis avec les aides de l'Etat en 2023.

- Janvier 2020 : 545 documents en transit
- Septembre 2022 : 2361 documents
- Janvier 2023 : 4705 documents
- Moyenne 2020 (sur 10 mois) : 686 documents
- Moyenne 2021 (12 mois) : 1234 documents
- Moyenne 2022 (sur 12 mois) : 1471 documents
- Moyenne 2023 (sur 6 mois) : 2760 documents



Le déploiement de la navette est un service qui répond aux besoins/envies de la population. Cela vient appuyer la bonne activité du réseau et prouve son attractivité. Il est cependant à noter que cela impacte énormément le travail des équipes. Il faut compter pour certaines bibliothèques avec beaucoup de transferts jusqu'à une demi-journée de gestion/traitement en amont du passage de la navette, associé à un problème de stockage.

La programmation culturelle du réseau

Des propositions culturelles régulières mais indépendantes les unes des autres

Toutes les bibliothèques proposent des actions de médiation, à fréquences différentes. Suivant le nombre de bibliothécaires présents dans les équipes, les animations sont plus ou moins nombreuses. Elles ont lieu dans les locaux des bibliothèques, dans des structures partenaires ou dans des salles communales suivant la place nécessaire. Les animations proposées permettent de développer de nouvelles interactions avec les usagers.

La politique d'animation n'est pas concertée. Des manifestations communes aux bibliothèques tentent à se développer soit impulsées par le département (La quinzaine du numérique) soit l'État (Partir en livre).

La CCM a proposé le prix littéraire et le projet Simone. Celui-ci s'est ému de la durée du projet et des difficultés liées au covid. Il est une bonne représentation de la difficulté : chaque bibliothèque fait en fonction de ses envies et de ses moyens. Il n'y a pas une réelle politique d'action culturelle réseau (financée par la CCM).

Animations régulières

- 5 propositions à destination des adultes (club lecture, soirée film, échange dans une autre langue)



- 7 propositions à destination des jeunes (lectures pour les bébés, les enfants, prix littéraire, arts plastique)



- 2 propositions tout public (jeux, accueil auteur)



En moyenne, 2 à 5 animations par mois dans chaque bibliothèque.

Accueil de groupes



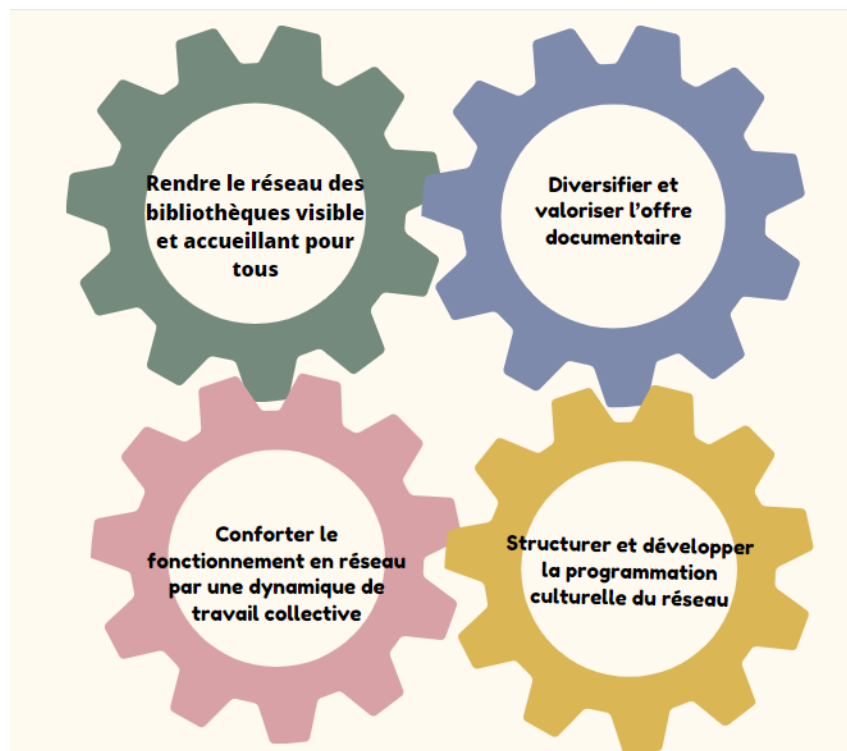
**413 accueils de classes en 2021 + des accueils ALSH + accueil assistante maternelle
soit environ 62h de préparation**

Les bibliothèques proposent dans la grande majorité, 2 à 5 animations par mois.



III Stratégie de développement de la lecture publique sur le territoire intercommunal

1 Les grands axes



Ces quatre grands axes, allant du travail sur l'accessibilité à la mise en œuvre des droits culturels sont déclinés en 15 grands objectifs.

2. Les objectifs

2.1 Axe 1 – Rendre le réseau des bibliothèques visible et accueillant pour tous

2.1.1 Mettre une signalétique extérieure « identité du réseau »

Dès les premières réunions de concertation pour la création du réseau, il a été évoqué la question de son identité visuelle. C'est un outil complet, fonctionnel, mutualisé et qui permet d'harmoniser la communication visuelle de toutes les bibliothèques. Ce visuel se retrouve dans les différents supports de communication : site internet, carte lecteurs, affiches, ...

Par contre, la notion de réseau n'est pas clairement visible à l'extérieur des bibliothèques. Lors de son entrée dans le réseau, la bibliothèque de La Brède a inauguré une plaque qui comporte le logo de la ville, celui de la CCM et celui du réseau En voiture Simone. Cette initiative démontre une volonté d'affirmer l'appartenance au réseau En Voiture Simone et permet de communiquer avant même l'entrée dans la bibliothèque sur la notion de réseau. Mais ceci dépend d'une démarche communale

2.1.2 Adapter l'accueil au public éloigné de la lecture

Dans le cadre de leur ambition d'accès à tous, les bibliothèques créent ou contribuent à créer des services à leur destination.

Rendre la bibliothèque accessible, c'est la mettre à la portée de tous, quel que soit son niveau de lecture ou de formation ou son handicap.

2.1.2.1 Faciliter l'accès aux collections de la bibliothèque matériel d'accueil, loupe, portage à domicile



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées oblige les collectivités à rendre leurs services accessibles à tous, quel que soit le handicap. Au niveau des collections, des ouvrages en gros caractères sont proposés, ainsi que des livres lus sur CD. La bibliothèque de Beautiran a mis en place une démarche envers le public sourd avec l'achat d'une boucle magnétique et des animations en LSF ou des films en audiodescription.

D'autres actions pourraient être développées. Ainsi, le réseau pourrait développer une offre de livres pour enfants dyslexiques identifiable physiquement et/ou sur le portail. Il serait possible de proposer des livres audios au format Daisy, en s'associant avec l'association Valentin Haüy, ou encore d'équiper les bibliothèques avec des dispositifs d'aide à la lecture (loupe numérique, synthèse vocale, clavier en braille...). Des financements pourraient être mobilisés à cet effet.

2.1.2.2 Faire venir les publics éloignés de la lecture

La lecture n'est pas un acte facile pour tous. Les publics dits éloignés de la lecture sont les personnes peu habituées à lire ou ne sachant pas ou mal lire, et ne fréquentant pas les bibliothèques : personnes ne maîtrisant pas la langue française, primo-arrivants, personnes en situation de précarité... Elles forment par essence le public prioritaire de celles-ci. Pour atteindre ces personnes, il est indispensable de travailler avec les partenaires socio-éducatifs qui les accompagnent. En matière d'aide à l'insertion et à la recherche d'emploi, des tentatives de partenariat peuvent être menées avec le service solidarité de la CCM et dans le cadre du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi). Le réseau des bibliothèques peut compléter l'offre de services et de formation de ces organismes, avec leurs collections (développer une thématique emploi, proposant des documents sur l'aide à la rédaction de CV, les bilans de compétence, l'orientation professionnelle, etc.).

2.1.2.3 Créer une collection Facile à lire

Rendre la bibliothèque accessible, c'est la mettre à la portée de tous, quel que soit son niveau de lecture ou de formation. C'est poser en principe que l'essentiel est de lire, quel que soit ce que l'on lit. Pour cela les bibliothèques pourraient mettre à disposition des habitants une collection « découverte », facile pour les personnes les moins familières de l'écrit, pour rendre accessible l'écrit.

Un fonds particulier dit « Facile à lire et à comprendre » (FALC) et/ou « Facile à lire » (FAL) serait une porte d'entrée pour l'ensemble de la population. Un fonds FAL est un fonds de livres ordinaires à l'attention de personnes éloignées de la lecture. L'objectif est de faire la démonstration que si, ce peut être facile de lire, grâce à une sélection de documents adéquats.



Voir fiche n° 1.5a/17b

2.2 Axe 2 – Diversifier et valoriser l'offre documentaire

2.2.1 Proposer une offre de livres numériques

Les bibliothèques ont entamé la construction d'une offre numérique de contenu par le biais de biblio.gironde qui permet de télécharger des livres, des vidéos, de la musique.

Par ailleurs, la lecture numérique se démocratise : 24 % des Français ont lu un livre numérique en 2019, la proportion montant à 47 % pour le 15-24 ans. Les dispositifs de lecture comme les liseuses sont accessibles et le confinement a agi comme un accélérateur de leur usage. Les jeunes aujourd'hui lisent sur leur smartphone. Les abonnements aux plateformes de contenu en ligne, qu'il s'agisse de musique, de films, de livres, de livres audios ou de presse, sont monnaie courante pour une partie toujours plus importante de la population.

Cette offre actuellement diversifiée en contenus pour attiser l'intérêt des publics, doit prendre en compte une offre très large et facile d'accès sur internet. Il s'agit de mieux communiquer sur nos offres sur le site internet du réseau, dans nos structures et lors de salons.

2.2.2 Valoriser les coups de cœur à l'échelle du réseau

La relation entre les bibliothécaires est importante à la fois pour l'utilisateur et pour le bibliothécaire lui-même. Elle participe à la richesse du réseau. Cette valeur ajoutée de l'humain apportée via l'accueil se manifeste également via la capacité des bibliothécaires à prodiguer des conseils. Conseils personnalisés pour un lecteur ou sélections thématiques proposées à tous, coups de cœur ou sélection objective des documents en suivant des critères d'acquisition, ce sont bien les choix professionnels des bibliothécaires qui font que la bibliothèque propose une collection raisonnée, encyclopédique, garante de la représentation des différents genres littéraires, musicaux et cinématographiques, courants artistiques et d'opinions.

Aujourd'hui, les échanges ne se font pas que dans un sens et le bibliothécaire est là aussi pour recueillir les besoins, les goûts et les avis de ses lecteurs. A nous d'imaginer aussi des dispositifs de nature à encourager ces échanges et de mieux communiquer autour.

Il convient de mieux mettre en valeur cette richesse du réseau. Cette démarche a été entamée avec le **calendrier de l'avant** 2023 qui proposait les coups de cœurs des bibliothécaires du réseau et la **mise en ligne de la sélection** d'albums pour les tout-petits initialement à destination des personnels de crèche. Les avis des différents comités de lecteurs pourraient également être diffusés via le portail.

D'autres propositions peuvent émerger : podcast, vidéo/chaîne YouTube, coups de cœur sur biblio-Simone, selon la disponibilité et les appétences de chacun. La richesse du réseau réside dans la diversité de ses bibliothécaires et l'envie de partager.

Voir fiche n°2.9a

2.3 Axe 3 – Conforter le fonctionnement en réseau par une dynamique de travail collective

2.3.1 Créer une synergie, complémentarité entre le fonctionnement réseau et le fonctionnement communal

L'une des difficultés rencontrées est de concilier le fonctionnement communal avec la démarche réseau. Les bibliothèques réfléchissent avant tout pour leur public proche, interagissent plus aisément avec eux. Le réseau peut venir en soutien et être un facilitateur. Chaque bibliothèque prépare des animations qui pourraient être utiles aux autres. Un partage à la fois des outils et de la communication seraient une première étape.

Voir fiche n°12b

2.3.2 Identifier un temps commun à toutes les bibliothécaires pour travailler ensemble



Les bibliothécaires sont souvent seul·e·s dans leurs bibliothèques. Or il y a un besoin de partager sur leurs pratiques, leurs difficultés et de mettre en place une cohérence réseau pour tenir un même discours aux usagers. Ces échanges sont indispensables. Un temps de réunion est défini à minima une fois par mois, soit le mardi soit le jeudi (en alternance ?) pour permettre au plus grand nombre de participer à ces réunions de travail.

Les groupes de travail du réseau sont des lieux d'échanges, de coopération essentielle pour l'esprit de cohésion et de groupe.

2.3.3 Prendre en compte l'augmentation des charges de travail lié au réseau

2.3.3.1 Accompagner le personnel

Pourquoi les gens viennent-ils encore à la bibliothèque, alors que l'on trouve sur internet toute l'information, la musique, les films et même les livres que l'on souhaite ? Comment les bibliothèques peuvent-elles continuer d'exister, face à l'offre pléthorique permise par la dématérialisation des supports et à la concurrence redoutablement efficace des algorithmes de recommandation de Google et consorts ?

La valeur ajoutée des bibliothèques réside dans la présence des bibliothécaires, en tant que médiateurs, accompagnants et conseillers des publics. Le bibliothécaire participe à créer une ambiance et à faciliter les échanges entre bibliothécaire et usagers et entre usagers.

2.3.3.2 Le poste navette : adaptation et évolution

Au départ, poste mis en place pour une période test, la navette est aujourd'hui devenue un service indispensable et représentatif du réseau En voiture Simone. La charge de travail en augmentation tant pour l'agent sur ce poste que pour les bibliothécaires implique de réfléchir à sur les heures dédiées et les tâches effectuées. Le volume horaire a été revu en octobre 2023 : de 14h par semaine dédiées en début 2023, il est actuellement de 25h par semaine

[Voir fiche n°14a](#)

2.3.4 Mettre en place un temps de formation commun

Les bibliothécaires sont souvent seules dans leur bibliothèque. Cela implique une polyvalence. Mais surtout, une équipe de bibliothécaires c'est un rassemblement de talents : ce sont la personnalité, les compétences, les appétences développées par chacun, qui pour un genre musical, qui pour une forme de littérature, tel autre pour sa dextérité aux jeux vidéo, qui, alliés aux compétences professionnelles acquises par la formation et l'expérience, font l'originalité des propositions. A nous de mettre en évidence ces compétences, de les encourager et de les partager.

Il s'agit de construire, en lien avec les autres services de la communauté de communes et avec biblio.gironde un plan de formation. Les bibliothécaires d'un réseau ont besoin de formations communes, non seulement pour compléter leurs compétences mais aussi pour échanger sur leurs pratiques, partager leurs réalités, faire mûrir leurs projets, prendre des orientations communes pour la satisfaction du public.

[Voir fiche n°15a](#)

2.4 Axe 4 – Structurer et développer la programmation culturelle à l'échelle du réseau

2.4.1 Mener une réflexion sur la mise en place de l'action culturelle du réseau de lecture publique

Avant même la construction du réseau, les bibliothécaires avaient une volonté commune de travailler ensemble. La preuve avec les malles thématiques 13 envies de lire et les sélections petite enfance présentées aux personnels de crèches de la CCM.

Travailler en commun est plus efficace et permet de constituer une offre plus diversifiée et adaptées aux besoins du territoire. Proposer des actions communes réseau peut permettre d'avoir des subventions et ainsi permettre de proposer des événements de plus grande ampleur, comme par exemple, la nuit de la lecture ou Partir en livre.

Cette volonté de co-construction est affirmée par les bibliothécaires dans plusieurs projets en cours, tout en conservant des politiques d'actions culturelles municipales propres.



2.4.2 Développer des actions en direction du public empêché/éloigné de la lecture

Mis à part les animations proposées par la bibliothèque de Beautiran en direction du public sourd, aucune action n'est développée spécifiquement envers le public empêché (personnes âgées, handicapés) ou éloigné de la lecture. Des partenariats pourraient peut-être être envisagés en direction de structures spécialisées, tout en prenant en compte les actions proposées par les associations locales (exemple Marque Page) et la charge de travail des bibliothécaires.

Voir fiche n° 1.5a/17b

2.4.3 Acquérir des outils d'animations réseau

Actuellement, chaque bibliothèque développe ses outils d'animations (kamishibai, tablier à histoires, escape game...) et emprunte à biblio.gironde. Un outil de recensement de l'offre existante a été créé afin de permettre aux bibliothécaires de se prêter les documents.

Par ailleurs, la CCM pourrait à l'avenir acheter quelques raconte-tapis, coussins, transats pour différentes actions, voire un investissement plus ambitieux avec la biblioambule.

Voir fiche n°18b



2.4.4 Instituer une action commune et fédératrice et/ou renforcer les actions communales avec une résonance intercommunale

2.4.4.1 Lancement d'une action en lien avec le Cotéac

L'EAC fait partie des axes prioritaires des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale et elle est identifiée comme axe stratégique du développement d'un réseau de lecture publique. L'EAC, fortement ancrée sur le territoire de Communauté de communes de Montesquieu depuis de nombreuses années participe, par le biais du Contrat Territoire d'Éducation Artistique et Culturelle (COTEAC) :

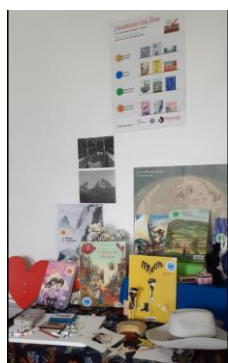
- d'un égal accès de tous à l'art sous toutes ses formes
- de la construction de l'identité de chacun

Pour l'avenir il s'agira surtout d'intégrer pleinement le réseau de lecture publique dans la démarche de l'EAC, sous différentes formes et dans toutes les bibliothèques, permettant à ces dernières de remplir le rôle de lieu :

- d'accueil de représentations, de temps de diffusion - de rencontres en marge de projets présentés par ailleurs sur le territoire (partenariats)
- de valorisation des collections (physiques et numériques) en lien avec les projets EAC - d'animations spécifiques de lecture publique en lien avec l'EAC, à destination de publics cibles (petite enfance, jeunesse, seniors, etc.)
- de communication physique et numérique autour des projets du COTEAC ou autres

Voir fiche n°20a

2.4.4.2 Lancement d'un prix littéraire jeunesse



Depuis 2008, biblio.gironde coordonne l'opération « Lire, élire », au cours de laquelle de jeunes lecteurs âgés de 6 à 16 ans, inscrits dans une bibliothèque participante, sont invités à élire leur meilleure lecture parmi une sélection proposée par un comité de bibliothécaires du réseau biblio.gironde.

Plusieurs bibliothèques du territoire ont participé pendant de nombreuses années à ce prix « Lire, Élire ».

Ce prix concerne 50 bibliothèques de la Gironde, biblio.gironde est donc obligé de faire un choix parmi les bibliothèques intéressées. Depuis 2-3 ans, plusieurs bibliothèques de la CCM ne peuvent y participer malgré leur intérêt.

Les bibliothécaires ont émis le souhait de créer un prix/sélection en direction des jeunes sur le même principe que Lire, Elire.

Voir fiche n°19a

2.4.4.3 Développement d'actions en réseau : Partir en livre

L'été des Simones va se décliner avec des actions hors les murs qui s'inscriront dans le programme national Partir en livre. Il s'agit de relancer une action réseau visible et accessible à tous. D'une proposition un peu confidentielle en 2022 en partenariat avec la librairie itinérante, en 2023 nous sommes allés vers une programmation plus étoffée, dans presque toutes les communes, relayée sur le site national. Un programme commun a été diffusé mais cela demande une remontée des informations suffisamment en amont. L'idée par ce type d'actions est d'augmenter la visibilité du réseau à l'extérieur, en direction d'un public non

acquis. Des outils de communication réseau pourraient venir en soutien avec par exemple des outils de type kakémonos.



Voir fiche n°19b

2.4.5 Communiquer sur les réseaux sociaux à l'échelle intercommunale

La Communication

Faute de temps, la communication au niveau du réseau est traitée dans l'urgence et ne fait pas partie des priorités des agents. Les bibliothécaires pensent en priorité au public de leur commune. Or, les bibliothèques font partie d'un réseau et doivent participer à l'animation de l'ensemble du territoire.

Aussi, est-il nécessaire de :

- avoir une communication réseau même pour annoncer des événements locaux
- renforcer la présence sur les réseaux sociaux : publications plus nombreuses et mieux planifiées
- inciter les bibliothèques à rédiger leurs publications,
- veiller à diffuser les informations sur le portail : animations, modifications des informations (horaires d'ouverture)

Voir fiche n°21b

2.4.6 Initier une animation multimédia intercommunale

20 % des Français sont en difficulté avec le numérique¹; on sait que les situations de fracture sociale se recoupent très souvent avec celles de fracture numérique et de fracture territoriale. Le confinement, l'école à distance, le télétravail ont révélé plus que jamais la criante injustice où sont placés ceux qui n'ont pas les moyens, et ceux qui ne savent pas se servir des outils de l'internet. Dans ce contexte alarmant, l'e-administration se développe pourtant à toute allure, laissant de côté des habitants qui n'arrivent plus à exercer leurs droits : obtenir un titre de séjour, renouveler une carte grise, ou tout simplement trouver la bonne information, validée, dans les méandres d'internet et des fake news, ou encore consulter le bulletin scolaire de son enfant, payer la cantine... La maîtrise des outils informatiques et d'internet est devenue un savoir-faire indispensable à l'exercice de sa citoyenneté comme dans la vie quotidienne.

Par ailleurs, aujourd'hui toute activité humaine est révolutionnée le numérique. Les métiers, l'économie, les savoirs et les savoir-faire, se pensent et s'exercent autrement. La bibliothèque, ouverte sur le monde qui l'entoure, donne à voir ces évolutions. Elle s'attache en particulier à faire connaître les innovations numériques en matière culturelle et artistique. Le réseau des bibliothèques est présent lors du weekend du Game Fest pour présenter des applications, des jeux vidéo.

Des animations visant à faire expérimenter par les usagers les innovations technologiques pourraient être proposées soit directement notamment lors de la quinzaine du numérique organisées soit en lien avec le Fablab (dernières consoles vidéo, casque de réalité virtuelle, imprimante 3D, ateliers de découverte de la programmation, de la robotique, cartes Makey Makey...) Un certain nombre de matériels peuvent être empruntés gratuitement à biblio.gironde. Il s'agira en parallèle de questionner ces usages, comme les conséquences de l'intelligence artificielle sur le monde du travail, sur la création littéraire...

Mais assurer la médiation de contenus numériques, utiliser des dispositifs numériques de médiation requièrent des compétences particulières, compétences qu'il faut constamment mettre à jour et/ou développer et de disposer d'espaces adaptés.

3. Déclinaison des ambitions 2023-2028

¹Source : Stratégie nationale pour un numérique inclusif : rapport de la Mission Société Numérique, mai 2018 - https://rapport-inclusion.societenumerique.gouv.fr/rapport_numerique_inclusif.pdf

AXES	OBJECTIFS	N° Action	PROPOSITIONS ACTIONS	EN COURS	A INITIER	ÉCHÉANCE			BUDGET
						2023-2024	2025-2026	2027-2028	
PUBLIC	5. Adapter l'accueil au public éloigné de la lecture	5a / 17a	Développement d'un fonds Facile à lire (FAL) et en direction d'un public dyslexique (DYS)		X				OUI
		5b	Mise en place d'une action commune pour communiquer sur le fonds FAL/DYS avec la création d'un module en partenariat avec le Fablab		X				OUI
		5c	Diagnostics sur les actions existantes, les publics, les fonds existants (LSF, DYS,...)	X					NON
		5d	Elaboration d'un plan de formations pour mieux accueillir les personnes éloignées de la lecture		X				OUI
		5e	Acquisition du matériel adapté (loupe, boucle magnétique)		X				OUI
OFFRE DOCUMENTAIRE	8. Proposer une offre de livre numérique	8a	Etude sur la faisabilité financière d'une offre de livres numérique		X				OUI
		8b	Etude sur les possibilités techniques et la mise en œuvre d'un prêt de liseuses		X				OUI
	9. Valoriser les coups de cœur à l'échelle du réseau	9a	Mise en ligne de la bibliographie lectures sous l'arbre	X		X			NON
		9b	Proposer un calendrier de l'Avent au mois de décembre avec les coups de cœur des bibliothécaires	X		X			NON
		9c	Communication, à l'échelle du réseau, des avis des comités de lecture des différentes bibliothèques : mise en ligne, édition d'une brochure	X	X	X			NON
	9d	Travail avec un influenceur booktubeur		X				OUI	

	11. Développer une offre documentaire et culturelle en lien avec la musique	11a	Proposition de petites formes de concerts		X				OUI
FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU	12. Créer une synergie, une complémentarité entre le fonctionnement du réseau et le fonctionnement communal	12a	Poursuite et développement des actions déjà initiées : prix littéraire, coteac, les animations communes (ex : fête du livre ...)	X		X			OUI
		12b	Proposition d'un outil de partage de connaissance regroupant des tutos, des ressources extérieures, un calendrier partagé	X		X			NON
	13. Identifier un temps commun à toutes les bibliothécaires pour se réunir, travailler ensemble	13	Organisation de temps de rencontres réguliers (réunion générale mensuelle + par groupes de travail thématiques)	X		X			NON
	14. Prendre en compte l'augmentation des charges de travail lié au réseau (préparation et gestion de la navette, saisie des notices...)	14a	Réévaluation du nombre d'heures dédiées à la navette en fonction de l'activité (poste CCM)	X	X	X			OUI
		14b	Evaluation des pistes de soutien à l'emploi de postes de bibliothécaires (Département, CCM ...?) pour renforcer les équipes existantes et pouvoir mener les missions imparties aux bibliothèques /nb d'habitants		X				OUI
	15. Mettre en place un plan de formation commun	15a	Élaboration d'un Plan de formation commun jeunesse-culture	X		X			OUI
PROGRAMMATION CULTURELLE EN RÉSEAU	16. Mener une réflexion sur la mise en place de l'action culturelle du réseau de lecture publique	16a	Organisation de groupes de travail sur les différentes actions culturelles envisagées (ex COTEAC, création d'un prix littéraire jeunesse) – démarche PCSES	X		X			NON
		16b	Création d'une newsletter réseau		X		X		NON
	17. Développer des actions en direction du public éloigné de la lecture	17a	Développement d'actions avec des partenaires extérieurs (médiathèque Valentin Haüy, structures d'apprentissage du français...)		X				OUI/NON selon projet
		17b/5a	Création d'un fonds FAL, DYS		X				OUI

	18. Acquérir des outils d'animations réseau (ex: kamishibai, raconte-tapis)	18a	Recensement les outils déjà existants	x		X			NON
		18b	Réalisation de devis auprès de différents prestataires pour acquérir au niveau CCM d'outils d'animation type tapis lecture (passerelle créations,)		X				OUI
	19. Instituer une action commune et fédératrice et/ou renforcer les actions communales avec une résonance intercommunale (une rencontre interco des lecteurs des clubs lecture communaux...)	19a	Création d'un prix littéraire jeunesse CCM	X		X	X		OUI
		19b	Mise en œuvre d'une animation hors les murs – participation à « Partir en livre » manifestation nationale	X		X			OUI
	20. Favoriser l'articulation entre les itinéraires artistiques/programmation du COTEAC /Méli Mélo et les bibliothèques	20a	Création d'un parcours COTEAC Bibliothèque	X		X			NON/OUI sur le budget cotéac
	21. Communiquer sur les réseaux sociaux à l'échelle intercommunale (actualité du réseau, rdv...)	21a	Création d'un club booktuber (action en direction d'un public ado)		X				
		21b	Création d'un compte Instagram		X		X		NON
	22. Initier une animation multimédia intercommunal (prestation ? Création de poste ? Formation des personnels...?)	22a	Réflexion sur la création d'un poste un animateur multimédia intercommunal		X				OUI
		22b	Participation à la quinzaine du numérique (manifestation portée par biblio.gironde) si présence d'un animateur avec des compétences		X				OUI

CONCLUSION

« La bibliothèque n'est pas une utopie, mais elle crée des utopies. Elle permet à chacun, mais aussi collectivement de créer de nouveaux chemins, inattendus, pour penser des avenir partagés. Pour résumer, la bibliothèque est fabrique d'égalité, fabrique d'utopie, fabrique d'émotion et fabrique d'expérimentation ».

Raphaëlle Bats, Bibliothèques et Démocratie

Ce projet culturel scientifique, éducatif et social fait apparaître l'importance des bibliothèques au cœur de la cité, équipements de proximité, favorisant la mixité des publics, le vivre-ensemble et le dialogue, à la croisée des différentes politiques publiques de la collectivité. Il détaille les objectifs à mener par l'ensemble des équipes des bibliothèques pour les cinq années à venir.

Dès sa création, le réseau a été plébiscité par les habitants qui se sont saisis des nouveaux services. Depuis 2022, ils ont pu profiter d'un accès à l'ensemble des collections des bibliothèques du territoire.

Ce PCSES est une nouvelle étape dans le travail de co-construction qui anime le réseau depuis le début tant à l'échelle communale qu'intercommunale. Travailler ensemble pour aller plus loin et permettre à chaque habitant de s'approprier le réseau des bibliothèques. C'est la mise en œuvre d'une ambition politique et d'une mobilisation collaborative.

Le PCSES pourra aussi s'inscrire dans une démarche plus globale et collective de projets au sein de la communauté de communes de Montesquieu, à l'instar du Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET). Tant au niveau des activités éducatives et culturelles que des partenariats, les deux initiatives pourront se répandre, s'articuler et se rejoindre avec des actions communes.

ANNEXES – Fiches actions

Fiche 1.5a / 17b Création d'un fonds Facile à lire	50
Fiche 2.9a Mise en ligne des coups de cœur des bibliothécaires	52
Fiche 2.9a Mise en valeur des avis des comités de lecteurs	54
Fiche 2.9a Mise en ligne de la bibliographie lectures sous l'arbre	56
Fiche 2.11a Proposition de concerts	58
Fiche 3.12b Mise en place d'un calendrier partagé de l'action culturelle sur le réseau	60
Fiche 3.12b Proposition d'un outil de partage de connaissance	62
Fiche 3.14a Adaptation et évolution du poste navette	64
Fiche 3.15a Réalisation d'un plan de formation	66
Fiche 4.19b Proposition d'un prix littéraire jeunesse	68
Fiche 4.19b Mise en œuvre d'une action hors les murs	70
Fiche 4.20a Création d'un parcours COTÉAC avec les bibliothécaires	72
Fiche 4.21b Création d'un compte Instagram et/ou newsletter	74

1.5a/ 17b	NOM DE L'ACTION	Création d'un fonds Facile à lire
--------------	-----------------	--

ENJEU	Rendre le réseau des bibliothèques visible et accueillant pour tous
Objectif général :	Développer une collection inclusive
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Le livre et la lecture peuvent intimider les personnes qui en sont éloignées pour de multiples raisons : illettrisme, éloignement social, handicap (personnes dyslexiques par exemple), culture différente (migrants, allophones...). La sélection réalisée par les bibliothécaires, sur des critères d'accessibilité et de lisibilité, dans la production éditoriale courante, s'inscrit dans une démarche de prévention de l'illettrisme.</p> <p><i>"Facile à lire, un outil pour faire bouger les lignes... Oui, la lecture n'est pas une pratique anodine ni facile. Mais oui, la lecture est essentielle pour l'estime de soi, le partage avec les autres, l'enrichissement du vocabulaire. Et oui, nous, les médiateurs, bibliothécaires, animateurs, formateurs, nous pouvons changer la vie de chaque citoyen, citoyenne, qui pense que le livre n'est pas pour lui, pour elle... que la bibliothèque n'est pas un lieu pour lui, pour elle... L'accès au livre, c'est l'accès à la citoyenneté..."</i></p> <p>Françoise Sarnowski, bibliothécaire, créatrice de Bibliopass, cabinet de formation et conseil en accessibilité depuis 2011.</p> <p>➡ Médiation + mobilier adapté + collections adaptées</p>
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des collections adaptées - Travailler en partenariat avec les partenaires du champ social - offrir un espace identifiable avec des livres et des documents aux contenus accessibles à tous, afin de faciliter l'apprentissage de la langue française. - faire connaître le réseau des bibliothèques à un public éloigné de la lecture - mieux prendre en compte l'ensemble de la population
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique
Équipe projet associée :	Laurence Pillet, bibliothécaire à Beautiran
Partenaires :	<p>Fablab Points jeunes Autres services CCM (jeunesse, service solidarité, culture) Associations, structures luttant contre l'illettrisme</p>
Public bénéficiaire :	Public éloigné de la lecture
Moyens humains et techniques / ressources :	
Calendrier :	<p>Contact avec les structures sociales du territoire (contact auprès du CRI-NA) Constitution d'un fonds Création d'un support Réalisation d'un kit d'activité Lancement septembre lors des journées nationales contre l'illettrisme Poursuite activités en partenariat avec les structures</p>

Pour agir, il faut commencer par :	Recenser les ouvrages existants sur le réseau	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Constitution du fonds de départ de 50 livres Réalisation d'un module (type paravent, module en bois, sur roulette modulable)	Cofinancement : aide CNL
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> - Montage de projet avec un partenaire institutionnel - Installation d'espaces Faciles à lire - Nombre de médiations en milieu social et bibliothèques - Nombre de bibliothécaires formés à l'accueil et à la sélection - Fidélisation de public moins lecteurs 	
Résultats attendus (et indicateurs associés)		
Points de vigilance	Sans partenariat avec des structures, association, le fonds vivotera Importance d'actions de médiations et de communication autour de ce fonds	
Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier		

2.9a	NOM DE L'ACTION	Mise en ligne des coups de cœur des bibliothécaires
------	-----------------	--

ENJEU	Diversifier et valoriser l'offre documentaire	
Objectif général :		
Descriptif / Etat des lieux :	Chaque bibliothécaire met en valeur des ouvrages dans sa propre bibliothèque. Il n'y a aucune communication à l'extérieur, ni entre bibliothèque. L'idée est de valoriser ses coups de cœur à l'échelle du réseau	
Objectif opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	Réaliser un calendrier de l'avent avec les coups de cœur du réseau Mettre des avis sur les ouvrages, visibles sur le portail	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :	Les bibliothécaires du réseau	
Partenaires :	/	
Public bénéficiaire :	Tout public	
Moyens humains et techniques /ressources :	Logiciel des bibliothèques Portail des bibliothèques	
Calendrier :	Novembre	
Pour agir, il faut commencer par :	Recensement des coups de cœur des bibliothécaires	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Coût	Cofinancement
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> •Nombre de participants/personnes touchées • Liens avec les ressources locales •Temps consacré 	Fréquentation de la page internet
Résultats attendus (et indicateurs associés)		

Points de vigilance

Participation de l'ensemble des bibliothécaires
Mélange des publics et type de documents

**Suite à donner :
à reconduire, à
stopper, à modifier**

2.9a	NOM DE L'ACTION	Mise en valeur des avis des comités de lecteurs
------	-----------------	--

ENJEU	Diversifier et valoriser l'offre documentaire	
Objectif général :		
Descriptif / Etat des lieux:	Plusieurs bibliothèques du réseau organisent des rencontres de lecteurs pour échanger sur leurs lectures.	
Objectif opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	Mettre des avis sur les ouvrages, visibles sur le portail Réaliser une brochure récapitulative	
Personne référente :	Euriell Le Berre	
Équipe projet associée :	Les bibliothécaires du réseau	
Partenaires :	Service communication	
Public bénéficiaire :	Tout public	
Moyens humains et techniques /ressources :	Logiciel des bibliothèques Portail des bibliothèques	
Calendrier :		
Pour agir, il faut commencer par :	Recensement des avis des comités	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Coût	Cofinancement
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> •Nombre de participants/personnes touchées •Liens avec les ressources locales •Temps consacré 	Fréquentation de la page internet
Résultats attendus (et indicateurs associés)		

Points de vigilance

Participation de l'ensemble des bibliothécaires

**Suite à donner :
à reconduire, à
stopper, à modifier**

2.9a	NOM DE L'ACTION	Mise en ligne de la bibliographie lectures sous l'arbre
------	-----------------	--

ENJEU	Diversifier et valoriser l'offre documentaire	
Objectif général :	Valoriser les coups de cœur à l'échelle du réseau	
Descriptif / Etat des lieux :	Tous les ans, les bibliothécaires du réseau établissent une sélection d'albums pour les tout petits en direction des éducatrices de jeunes enfants des crèches du territoire. Les livres sont choisis pour les thématiques abordés, leur qualité graphique...	
Objectif opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	Diffuser la bibliographie sur le site internet du réseau des bibliothèques	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :	Sabine Vernieuwe, bibliothécaire à Martillac Sophie Hérault, bibliothécaire à St Médard d'Eyrans Marie Méallet, bibliothécaire à Isle St-Georges Corinne Besse, bibliothécaire à St-Selve Christine Agion, bibliothécaire à Saucats Catherine Jeantet, bibliothécaire à Castres-Gironde	
Partenaires :	Librairie D'abord des livres	
Public bénéficiaire :	Famille	
Moyens humains et techniques /ressources :	Logiciel des bibliothèques Portail des bibliothèques	
Calendrier :	Durant l'été : réception des documents et exemplarisations	
Pour agir, il faut commencer par :	Réunion de concertation des bibliothécaires	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Coût	Cofinancement
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants/personnes touchées Lien avec les ressources locales Temps consacré 	Fréquentation de la page internet

**Résultats attendus
(et indicateurs
associés)**

Points de vigilance

**Suite à donner :
à reconduire, à
stopper, à modifier**

2.11a	NOM DE L'ACTION	Proposition de concerts
-------	-----------------	--------------------------------

ENJEU	Diversifier et valoriser l'offre documentaire	
Objectif général :	Développer une offre documentaire et culturelle en lien avec la musique	
Descriptif / Etat des lieux:	Très peu de bibliothèques proposent une offre documentaire musicale. Les actions proposées actuellement sont tournées majoritairement vers le livre. Il s'agit de proposer un nouveau type d'action culturelle tournée vers la musique	
Objectif opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	Mettre en place de petites formes de concerts	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :	Bibliothécaires du réseau	
Partenaires :	Krakatoa	
Public bénéficiaire :	Famille Assistants maternelles	
Moyens humains et techniques /ressources :		
Calendrier :	3 à 4 séances par an	
Pour agir, il faut commencer par :	Prise de contact avec le Krakatoa	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Coût : 450 à 600€ par bulles + 0,50€/km pour les frais de déplacement	Cofinancement
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants/personnes touchées • Liens avec les ressources locales • Temps consacré 	
Résultats attendus (et indicateurs associés)		

Points de vigilance

Répartition sur le territoire et dans l'année

**Suite à donner :
à reconduire, à
stopper, à modifier**

3.12b	NOM DE L'ACTION	Mise en place d'un calendrier partagé de l'action culturelle sur le réseau
-------	-----------------	---

ENJEU	Conforter le fonctionnement en réseau par une dynamique de travail collective	
Objectif général :	Créer une synergie, une complémentarité entre le fonctionnement du réseau et le fonctionnement communal	
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Le réseau de lecture publique regroupe 12 bibliothèques municipales. Depuis novembre 2019, le réseau En voiture Simone fonctionnent en réseau, afin d'accroître l'offre de services proposée aux habitants avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un choix documentaire élargi, • une carte de lecture unique et un abonnement gratuit, • la circulation des documents grâce à la navette, • un portail web • un agenda commun <p>Les parcours et expériences des bibliothécaires sont multiples.</p>	
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une communication de l'action culturelle à l'échelle du réseau <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l'information entre les bibliothèques 	
<i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>		
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :		
Partenaires :	Les bibliothécaires du réseau	
Public bénéficiaire :	Bibliothécaires	
Moyens humains et techniques / ressources :	Tableau excel disponible via internet	
Calendrier :	Février 2023 : création et partage aux bibliothécaires via un padlet	
Pour agir, il faut commencer par :	Recenser les actions de chaque bibliothèque	
Budget prévisionnel :	Coût : 0	Cofinancement /
<i>Coût et cofinancement</i>		
	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)

<p>Méthode d'évaluation :</p> <p><i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des bibliothécaires • Temps consacré 	<p>Présence aux temps de formations Réunions de bilan annuelles avec les professionnels participants</p>
<p>Résultats attendus (et indicateurs associés)</p>		
<p>Points de vigilance</p>	<p>Participation et alimentation par les bibliothécaires</p>	
<p>Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier</p>	<p>Création d'une newsletter réseau, diffusée aux usagers et accessible sur le portail</p>	

3.12b	NOM DE L'ACTION	Proposition d'un outil de partage de connaissance
-------	-----------------	--

ENJEU	Conforter le fonctionnement en réseau par une dynamique de travail collective	
Objectif général :	Accompagner et former les bibliothécaires du réseau	
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Le réseau de lecture publique regroupe 12 bibliothèques municipales. Depuis novembre 2019, le réseau En voiture Simone fonctionnent en réseau, afin d'accroître l'offre de services proposée aux habitants avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un choix documentaire élargi, • une carte de lecture unique et un abonnement gratuit, • la circulation des documents grâce à la navette, • un portail web • un agenda commun <p>Les parcours et expériences des bibliothécaires sont multiples.</p>	
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un outil collaboratif • Partager des documents supports (tutoriels, documents de formation, préparation d'animations ou d'accueils de groupe) • Mettre les bibliothécaires sur un même niveau de compétences 	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :		
Partenaires :	Les bibliothécaires du réseau	
Public bénéficiaire :	Bibliothécaires	
Moyens humains et techniques /ressources :	Internet Padlet	
Calendrier :	Février 2023 : création et partage aux bibliothécaires via un padlet Mise à jour régulière	
Pour agir, il faut commencer par :	Recenser les thématiques	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Moyens constants	Cofinancement /
	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)

<p>Méthode d'évaluation :</p> <p><i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des bibliothécaires • Dialogue entre bibliothécaires • Facilitation de la diffusion de l'information 	<p>Présence aux temps de formations Réunions de bilan annuelles avec les professionnels participants</p>
<p>Résultats attendus (et indicateurs associés)</p>	<p>Partage de documents entre bibliothèques</p>	
<p>Points de vigilance</p>	<p>Participation et alimentation par les bibliothécaires</p>	
<p>Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier</p>	<p>Un site internet propre aux animations sur le principe de bibanim (https://bibanim.wordpress.com/)</p>	

3.14a	NOM DE L'ACTION	Adaptation et évolution du poste navette
-------	-----------------	---

ENJEU	Conforter le fonctionnement en réseau par une dynamique de travail collective
Objectif général :	Prendre en compte l'augmentation des charges de travail lié au réseau
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Le service navette est fonctionnel et opérationnel depuis le mois de novembre 2019. Les usagers peuvent faire venir les documents dans la bibliothèque de leur choix et les ramener dans n'importe quelle bibliothèque. Ce service est utilisé et apprécié par les lecteurs et le nombre de documents à livrer ne cesse d'augmenter. Il répond à la problématique sociale et de mobilité sur la communauté de communes.</p> <p>Le fonctionnement du service repose principalement sur les moyens mobilisés par la CCM (véhicule, agent) mais également sur l'implication des personnels des bibliothèques communales. Un nouvel utilitaire dédié à ce service, acquis par la CCM en juin 2023, a été financé à hauteur de 6 000 €, soit environ 30% hors taxes, par la DRAC.</p> <p>Il est apparu nécessaire d'augmenter le volume horaire de ce poste : de 14h/semaine à 25h/semaine et de le pérenniser.</p>
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le temps d'attente des usagers en augmentant certains passages • Diminuer les erreurs techniques • Permettre un meilleur soutien technique aux bibliothécaires • Pérenniser le service pour les usagers • Soulager les bibliothécaires en augmentant le nombre de passages et ainsi mieux répartir la charge de travail sur la semaine • Alléger le port de charge quotidien pour l'agent navette (prévention) • Mieux répartir le temps de travail de l'agent navette sur la semaine pour éviter des amplitudes horaires importantes
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique
Équipe projet associée :	
Partenaires :	Bibliothécaires du réseau
Public bénéficiaire :	Bibliothécaires du réseau Public
Moyens humains et techniques /ressources :	1 véhicule dédié 1 agent
Calendrier :	Mise en œuvre : novembre 2023
Pour agir, il faut commencer par :	Faire un bilan du fonctionnement de la navette

Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	24 765,80 € coût annuel pour un poste d'agent à 25h/semaine	Aide du Département Pour un poste à 25h00, l'aide totale est de 32 640 € sur 8 ans.
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?) <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des bibliothécaires • Dialogue entre bibliothécaires 	Moyens (Comment on évalue ?)
Résultats attendus (et indicateurs associés)	Meilleure répartition du travail sur la semaine	
Points de vigilance	Disponibilité des bibliothécaires pour augmenter les passages	
Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier	FICHE REALISÉE AU 1^{er} OCTOBRE 2023	

3.15a	NOM DE L'ACTION	Réalisation d'un plan de formation
-------	-----------------	------------------------------------

ENJEU	Conforter le fonctionnement en réseau par une dynamique de travail collective	
Objectif général :	Accompagner et former les bibliothécaires du réseau	
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Le réseau de lecture publique regroupe 12 bibliothèques municipales. Depuis novembre 2019, le réseau En voiture Simone fonctionnent en réseau, afin d'accroître l'offre de services proposée aux habitants avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un choix documentaire élargi, • une carte de lecture unique et un abonnement gratuit, • la circulation des documents grâce à la navette, • un portail web • un agenda commun <p>Les parcours et expériences des bibliothécaires sont multiples.</p>	
Objectifs opérationnels :	Organiser des formations, rencontres autour de 3 piliers : rencontrer, pratiquer, comprendre	
<i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	Mettre les bibliothécaires sur un même niveau de compétences Mettre en évidence les manques, les besoins et y remédier	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :		
Partenaires :	BiblioGironde Services de la CCM : service petite enfance, jeunesse, culture, solidarité Réseau girondin de la petite enfance	
Public bénéficiaire :	Bibliothécaires	
Moyens humains et techniques /ressources :	Salle de formation	
Calendrier :	Année N -1 : préparation des formations (recensement des besoins, recherche des intervenants, calendrier ...) Janvier à Octobre : Mise en place du programme Novembre : Bilan	
Pour agir, il faut commencer par :	Recensement des besoins	
Budget prévisionnel :	Coût	Cofinancement
<i>Coût et cofinancement</i>		

Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants/personnes touchées • Liens avec les ressources locales • Temps consacré 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence aux temps de formations • Réunions de bilan annuelles avec les professionnels participants
Résultats attendus (et indicateurs associés)		
Points de vigilance		
Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier		

4.19a	NOM DE L'ACTION	Proposition d'un prix littéraire jeunesse
-------	-----------------	--

ENJEU	Structurer et développer la programmation culturelle à l'échelle du réseau
Objectif général :	Créer une action réseau qui soit fédératrice
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Depuis 2008, biblio.gironde coordonne l'opération « Lire, élire », au cours de laquelle de jeunes lecteurs âgés de 6 à 16 ans, inscrits dans une bibliothèque participante, sont invités à élire leur meilleure lecture parmi une sélection proposée par un comité de bibliothécaires du réseau biblio.gironde.</p> <p>Plusieurs bibliothèques du territoire ont participé pendant de nombreuses années à ce prix « Lire, Élire ».</p> <p>Ce prix concerne 50 bibliothèques de la Gironde, BiblioGironde est donc obligé de faire un choix parmi les bibliothèques intéressées. Depuis 2-3 ans, plusieurs bibliothèques de la CCM ne peuvent y participer malgré leur intérêt.</p> <p>Les bibliothécaires ont émis le souhait de créer un prix/sélection en direction des jeunes sur le même principe que Lire, Elire.</p> <p>Il s'agit proposer des sélections d'albums de qualité à un maximum de jeunes enfants afin de les amener à la lecture plaisir. Ce projet peut s'articuler avec le soutien à la vie associative et éducative et le service petite enfance de la CCM.</p> <p>C'est également le prolongement de l'action « 13 envies de lire » initiée avant même la création du réseau et des lectures sou l'arbre organisée à destination des professionnels de la petite enfance du territoire.</p>
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter l'envie de lire auprès d'un public jeunesse dès le plus jeune âge • Donner des repères dans l'édition jeunesse • Initier une action commune et fédératrice pour les bibliothèques du réseau • Renforcer le partenariat des bibliothèques du réseau avec des partenaires culturels du territoires (l'association Marque Page, organisatrice de la fête du livre jeunesse, la ludothèque AJC) • Poursuivre la dynamique de transversalité avec le service petite enfance de la CCM
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique
Équipe projet associée :	<p>Sabine Vernieuwe, Martillac Catherine Jeantet, Castres-Gironde Corinne Besse, St-Selve Christine Agion, Saucats Marie Méallet, Isle Saint-Georges Sophie Hérault, Saint-Médard d'Eyrans</p>
Partenaires :	<p>Biblio.gironde Librairie : Des livres à bord Association Marque Page, ludothèque AJC Service communication CCM Service petite enfance CCM (multiaccueil, Relais)</p>

Public bénéficiaire :	Enfants de 0-3 ans	
Moyens humains et techniques /ressources :		
Calendrier :	<p>Le calendrier de mise en œuvre à définir : choix des titres, lancement, date des votes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail : définition du public cible (une catégorie d'âge ou plusieurs), du nombre de titres, sélection des titres, définition des modalités d'organisation : janvier-avril 2024 • Présentation aux équipes multiaccueils : octobre – novembre 2024 • Lancement du prix : novembre 2024 à la fête du livre de Léognan • Inscription des enfants, structures participantes: janvier-février 2024 • Lectures, organisation d'animations, conférence : mars à mai 2024 • Spectacles : mai-juin 2024 • Annonce des résultats : novembre 2025 	
Pour agir, il faut commencer par :	<p>Définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - public - nombre de titres dans la ou les sélections, modalité du choix - les modalités d'inscriptions - nom du prix + communication - le lauréat : un prix ? remise lors de la fête du livre ? - budget : • Dans un premier temps, achat de lots de livres • Proposition d'ateliers, spectacles, expositions en lien avec la sélection des albums (thème, auteur...) • Rédaction d'un règlement 	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	<p>Coût</p> <p>Achat sélections de livres Spectacles (création ?+diffusion) Animations éventuelles Communication Dépôt de règlement</p>	<p>Cofinancement :</p> <p>CNL Cotéac Ministère de la culture (Premières Pages)</p>
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	<p>Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants/personnes touchées • Liens avec les ressources locales • Temps consacré 	<p>Moyens (Comment on évalue ?)</p>
Résultats attendus (et indicateurs associés)		
Points de vigilance		
Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier		

4.19b	NOM DE L'ACTION	Mise en œuvre d'une action hors les murs
-------	-----------------	---

ENJEU	Structurer et développer la programmation culturelle à l'échelle du réseau	
Objectif général :	Instituer une action commune et fédératrice	
Descriptif / Etat des lieux :	Participer à « <i>Partir en livre</i> » permet d'aller au-devant du public. Ce projet au niveau intercommunal permettra de jeter des ponts entre les différentes politiques culturelles/jeunesse du territoire, de répondre à l'absence de bibliothèque d'Ayguemorte-les-Graves, de faire germer une itinérance de la population dans le réseau des bibliothèques, au gré des rendez-vous qui y sont donnés. La majorité des bibliothèques dispose d'un espace extérieur qui est un vrai plus pour des animations.	
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Toucher un public nouveau - Animer l'ensemble du territoire sur une période donnée 	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :	Bibliothécaires du réseau	
Partenaires :	Biblio.gironde	
Public bénéficiaire :	Tout public	
Moyens humains et techniques /ressources :	<ul style="list-style-type: none"> - tapis, transats,... - banderoles Partir en livre - flamme du réseau 	
Calendrier :	Novembre N-1 : annonce du thème national Décembre-janvier : dossier de subvention Décembre -mars : programmation Janvier-février: réunion de concertation Avril : préparation communication (livret) Mai : inscription sur le site Partir en livre + demande de kit communication	
Pour agir, il faut commencer par :	Recenser les bibliothèques participantes	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Coût	Cofinancement
	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)

<p>Méthode d'évaluation :</p> <p><i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants/personnes touchées • Liens avec les ressources locales • Temps consacré 	
<p>Résultats attendus (et indicateurs associés)</p>		
<p>Points de vigilance</p>		
<p>Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier</p>		

4.20a	NOM DE L'ACTION	Création d'un parcours COTÉAC avec les bibliothécaires
-------	------------------------	---

ENJEU	Structurer et développer la programmation culturelle à l'échelle du réseau
Objectif général :	Favoriser les actions en réseau
Descriptif / Etat des lieux :	Les bibliothécaires ont émis la volonté de co-construire un parcours « bibliothèque » pour l'année 2023-2024 qui pourrait être reproduit plusieurs années pour que toutes les bibliothèques puissent participer et à condition de validation par le COPIL et COTECH du COTEAC.
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des parcours autour de 3 piliers : rencontrer, pratiquer, comprendre S'appuyer sur les ressources artistiques, culturelles et naturelles locales Mobiliser les différents réseaux professionnels et développer les échanges transversaux Permettre aux enfants et aux familles de s'intégrer dans un processus de création artistique Engager avec les enfants une réflexion autour de la question de la différence
Personne référente :	Virginie Renaud, coordinatrice culture
Équipe projet associée :	Sophie Hérault, bibliothèque de St Médard d'Eyrans Benoît Roucou, bibliothèque de Léognan Laurence Pillet, bibliothèque de Beautiran Sabine Vernieuwe, bibliothèque de Martillac Corinne Besse, bibliothèque de St-Selve Marie Méallet, bibliothèque de Isle Saint-Georges
Partenaires :	Partenaire artistique : Cie la naine rouge Partenaires institutionnels : DRAC, Département, IDDAC, Éducation Nationale
Public bénéficiaire :	<ul style="list-style-type: none"> Famille ALSH 6 – 11 ans
Moyens humains et techniques /ressources :	Repose sur les parcours COTEAC + lien avec le festival Méli-Mélo
Calendrier :	<p>Janvier 2024 :</p> <p>Temps de formation pour les bibliothécaires et animateurs : marionnettes, théâtre d'objets, livre jeunesse et mise en scène, ...</p> <p>Vacances de février 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Spectacle « Inclassable » À travers les yeux et l'hypersensibilité d'un petit garçon "qui ne rentre pas dans les cases", Inclassables questionne la notion de normalité dans une épopée du quotidien marionnettique. Son esthétique s'inspire de l'univers de la bande dessinée : les cases, sociales et de BD, sont éprouvées, détournées, retournées, disloquées, déformées pour nous faire éprouver une autre réalité. 1 atelier mené par la compagnie la naine rouge

	<p>- Pratique théâtrale et marionnettique : manipulation, mise en scène autour de la thématique de la différence. Possibilité de débiter les ateliers par un temps de discussion philosophique.</p> <p><input type="checkbox"/> Atelier de 1h30 – 2h - Groupe de 15 personnes maximum</p> <p style="text-align: center;">Vacances avril 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier mené par la Cie la naine rouge ou par un autre intervenant en fonction des choix des bibliothécaires <ul style="list-style-type: none"> - Suite atelier pratique théâtrale et marionnettique <ul style="list-style-type: none"> - Atelier philosophique - Atelier illustration BD <input type="checkbox"/> Atelier de 1h30 – 2h - Groupe de 15 personnes maximum • 1 atelier mené par les bibliothécaires pour prolongement du parcours. <ul style="list-style-type: none"> - Philosophie - Illustrations - Lectures 	
Pour agir, il faut commencer par :	<p>Déterminer le public</p> <p>Déterminer l'axe d'approche : la marionnette, illustration, ... ?</p>	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Coût : 8 200€	Cofinancements : IDDAC Département DRAC
Méthode d'évaluation : <i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants/personnes touchées (ALSH et tout public) • Nombre d'ateliers suivis par chaque participants (logique de parcours) • Liens avec les ressources locales • Nombre d'ateliers mis en place par des intervenants extérieurs et par les bibliothécaires • Temps de travail des bibliothécaires consacré à ce projet • Rayonnement du parcours au-delà des actions portées par les intervenants extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilisation des participants • Référencement des actions autour du parcours (bibliographies, communication, ateliers supplémentaires portés par les bibliothécaires, expositions, ...) • Réunions de bilan en fin de parcours
Résultats attendus (et indicateurs associés)	Implication des bibliothécaires dans la construction et l'animation de ce parcours artistique	
Points de vigilance	<p>- Temps de réunions et de préparation du projet nécessaire pour les bibliothécaires</p> <p>- Les ressources à travailler avec le réseau des bibliothèques : Création d'une bibliographie, thématique de la différence, la norme, univers de la BD, ...</p> <p>- Lien avec le festival Méli-Mélo et autres bibliothèques ne participant pas au parcours cette année</p>	
Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier		

4.21b	NOM DE L'ACTION	Création d'un compte Instagram et/ou newsletter
-------	-----------------	--

ENJEU	Structurer et développer la programmation culturelle à l'échelle du réseau	
Objectif général :	Communiquer sur les réseaux sociaux à l'échelle intercommunale	
Descriptif / Etat des lieux :	<p>Faute de temps, la communication au niveau du réseau est traitée dans l'urgence et ne fait pas partie des priorités des agents. Les bibliothécaires pensent en priorité au public de leur commune. Or, les bibliothèques font partie d'un réseau et doivent participer à l'animation de l'ensemble du territoire.</p> <p>Aussi, est-il nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir une communication réseau même pour annoncer des événements locaux - renforcer la présence sur les réseaux sociaux : publications plus nombreuses et mieux planifiées - inciter les bibliothèques à rédiger leurs publications, - veiller à diffuser les informations sur le portail : animations, modifications des informations (horaires d'ouverture) 	
Objectifs opérationnels : <i>Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Ambitieux, Pertinents, Temporalisés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer à l'échelle du réseau • Augmenter la visibilité du réseau et des actions 	
Personne référente :	Euriell Le Berre, coordinatrice lecture publique	
Équipe projet associée :	Alexandra, bibliothécaire de Saucats Laurence, bibliothécaire de Beautiran	
Partenaires :	Service communication de la CCM	
Public bénéficiaire :	Tout public	
Moyens humains et techniques /ressources :	Circulation des outils via la navette	
Calendrier :	2023 : création d'un calendrier partagé pour avoir une visibilité d'ensemble 2024 : formation Instagram + réflexion sur la mise en œuvre	
Pour agir, il faut commencer par :	Réussir à recenser les actions ayant lieu dans le réseau	
Budget prévisionnel : <i>Coût et cofinancement</i>	Moyens constant	

Méthode d'évaluation :	Indicateurs (Qu'est-ce qu'on évalue ?)	Moyens (Comment on évalue ?)
<i>Fondée sur l'atteinte des objectifs opérationnels</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de followers Instagram • Nombre de consultation du site internet • Intérêt du public pour les actions 	Statistique du site internet, du compte Instagram
Résultats attendus (et indicateurs associés)	Meilleure visibilité réseau	
Points de vigilance	- Avoir les informations des actions communales	
Suite à donner : à reconduire, à stopper, à modifier		